

AQVITANIA

TOME 18
2001-2002

Revue interrégionale d'archéologie

*Aquitaine
Limousin
Midi-Pyrénées
Poitou-Charentes*

*Revue publiée par la Fédération Aquitania avec le concours financier
du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie,
du Centre National de la Recherche Scientifique,
de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux III*

SOMMAIRE

J.-P. BAIGL, Ch. VERNOU	
Un nouveau <i>Cernunnos</i> découvert en Charente.....	7
COLLECTIF DE RECHERCHE SUR LA CITÉ DES CONVÈNES	
<i>Lugdunum</i> des Convènes (Saint-Bertrand-de-Comminges/Valcabrière, Haute-Garonne) : acquis récents de la recherche (1992-2002)	29
S. BACH, Ph. GARDES,	
Un secteur d' <i>Augusta Auscorum</i> . Des origines de la ville au IV ^e s. p.C.	79
D. HOURCADE, S. LEBRETON,	
Les thermes de Chassenon (Charente) : transformation et réoccupation (IV ^e -VI ^e s. p.C.)	111
C. ALLAG, C. VIBERT-GUIGUE,	
Peintures antiques à Poitiers. Décors à réseau et plumes de paon.....	137
D. DUSSOT, J. ROGER, J.-M. BEAUSOLEIL,	
La sépulture gallo-romaine de Fontvieille (Vareilles, Creuse)	157
ANNEXE 1	
A. LORQUIN, Ch. MOULHERAT,	
Étude des vestiges textiles de la sépulture gallo-romaine de Fontvieille à Vareilles (Creuse).....	171
ANNEXE 2	
A. LORQUIN, Ch. MOULHERAT,	
Corpus des vestiges de coton recensés pour l'Antiquité tardive en Syrie, Égypte, Nubie et au Soudan	186
C. CARPONSIN-MARTIN, J.-L. TILHARD,	
Les céramiques sigillées trouvées à Périgueux : apport des fouilles récentes	193

J. M. IGLESIAS GIL, Contexto histórico y vida cotidiana en la ciudad romana de <i>Iuliobriga</i> (Cantabria)	261
J.-P. FOURDRIN, R. MONTURET, Une tour du front oriental de l'enceinte antique de Bayonne	279
C. FONDEVILLE, R. GODIN, O. HENRY, A. MÉTOIS, Ph. VERGAIN, Évaluation archéologique de la crypte de l'église abbatiale consacrée à Sainte Quitterie au Mas d'Aire-sur-l'Adour (Landes) (1995-2000)	301
K. ROBIN, M.-P. CHAMBON, La Martinière (Deux-Sèvres) : un atelier de potiers du Bas-Empire.....	343
L. BOURGEOIS, Pièces de jeu et milieu aristocratique dans le Centre-Ouest de la France (X ^e -XII ^e s.)	373
NOTES	
J.-P. PAUTREAU, C. SOYER, Chaudron en bronze de l'âge du Fer découvert à Ouzilly-Vignolles, Vienne (France).....	403
E. ARIÑO GIL, Á. PAULE RUBIO, Una delimitación territorial de época de Vespasiano: dos inscripciones rupestres en el norte de la provincia de Cáceres (España)	411
C. COUHADA-BEYNEIX, Un solidus byzantin d'Héraclius et Héraclius Constantin en Bazadais (Gironde)	421

David Hourcade

Doctorant, Ausonius,
Université de Bordeaux III ;
ancien membre de l'EHEH,
Casa de Velázquez, Madrid

Stéphane Lebreton

Doctorant, Ant. F. Courby,
Université de Tours ;
ATER, Université d'Angers

Les thermes de Chassenon (Charente) : transformation et réoccupation (IV^e-VI^e s. p.C.)

RÉSUMÉ

Les fouilles récentes (1998-2000) des thermes de Longeas (Chassenon, Charente) permettent d'appréhender l'évolution et la réoccupation privative et domestique de cet édifice du IV^e au VI^e s. p.C. On y suit la transformation d'un bâtiment public gallo-romain, au cœur d'un sanctuaire périurbain, en un hameau rural composé de cellules d'habitat et d'artisanat juxtaposées. Reconstitués au début du IV^e s., les thermes sont réoccupés, sans destruction ni abandon préalables, dès le premier tiers du V^e s. par une série de grandes habitations, liées à des zones de stockage et de préparation des grains. De la fin du V^e s. au début du VI^e s., une seconde phase, plus riche et mieux structurée, correspond à la dernière occupation du site, après presque 500 ans d'utilisation continue de celui-ci. Il convient sans doute d'interpréter cette évolution dans le contexte plus général de la christianisation et de l'implantation wisigothique dans cette région au cours du V^e s. p.C.

ABSTRACT

The recent excavations (1998-2000) of the Longeas thermal baths (Chassenon, Charente) help us to understand the evolution, both private and civil, and reoccupation of this construction from the 4th to the 6th century AD. Here we follow the transformation of a gallo-roman public building, in the heart of an peri-urban sanctuary into a rural hamlet composed of juxtaposed workshops and living quarters. Reconstructed at the beginning of the 4th century, the thermal baths were reoccupied without prior destruction or abandon, as early as the first third of the 5th century by a series of large dwellings linked to storage and grain preparation areas. From the end of the 5th century to the beginning of the 6th century, a second phase, richer and better structured, corresponds to the last occupation of the site, after nearly 500 years of continuous occupation. This evolution should certainly be interpreted in the more general context of Christianisation and the Visigothic settlement in this region during the 5th century AD.

MOTS-CLÉS

Thermes, réoccupation, Antiquité tardive, habitat rural concentré, sanctuaire.

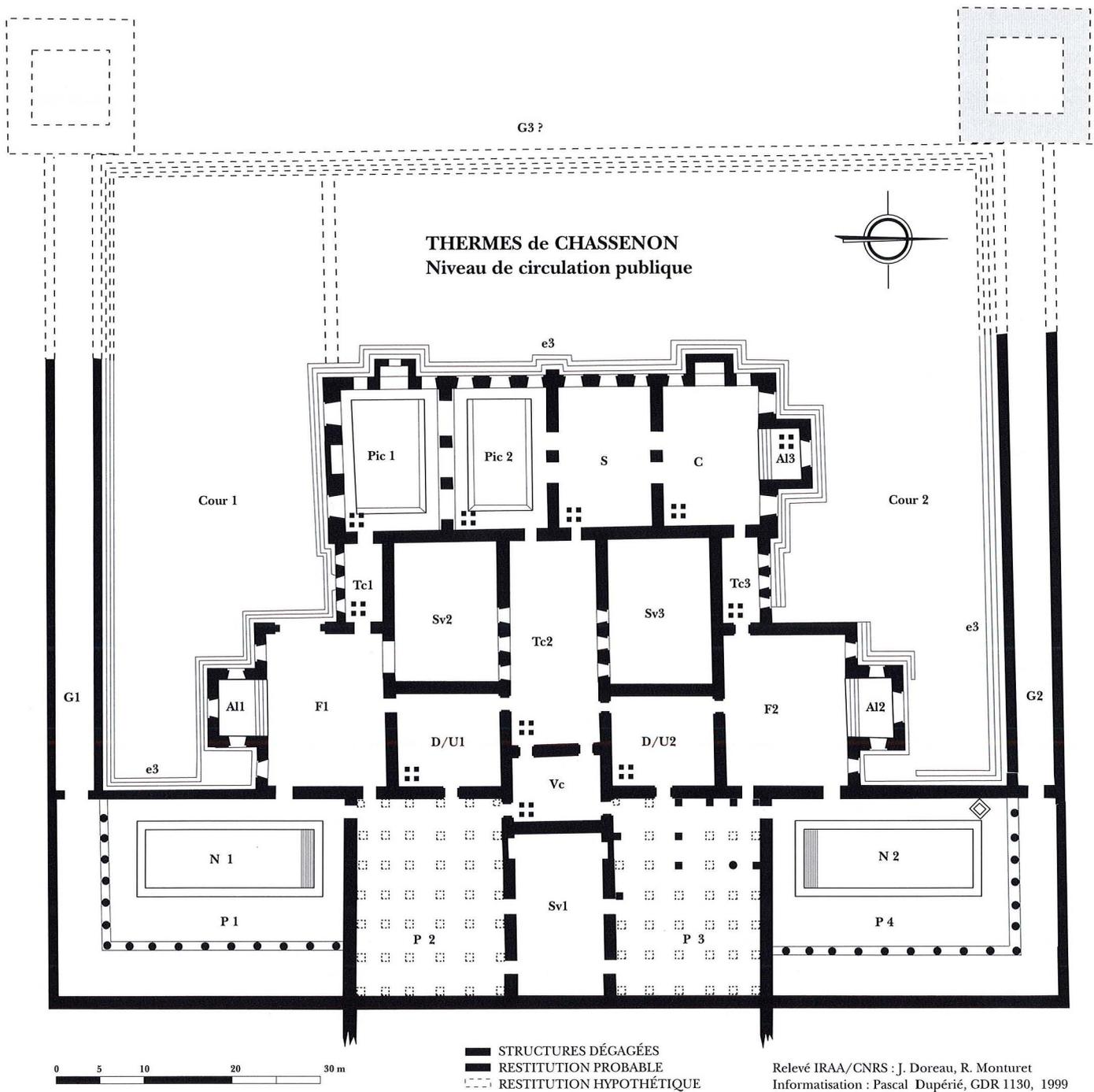


Fig. 1 : Plan du niveau de circulation publique.

Al : petit bassin ; *C* : caldarium ; *Cour* : esplanade extérieure ; *D/U* : dstrictarium/unctorium ; *F* : frigidarium ;
G : galerie ; *N* : natatio : piscine froide ; *P* : palestre ; *Pi* : piscine chaude ; *S* : sudatio ; *Sv* : salle de chauffe ;
Tc : tepidarium ; *Vc* : vestibule ou unctorium.

La mise en évidence d'une stoa sud, symétrique de la stoa nord, et d'une colonnade en P1, symétrique de celle de P4 résulte des sondages de P. Aupert en 1996. L'existence d'une tour à angle NO de l'édifice est suggérée par les mesures de résistivité de l'équipe Terra NovA en 1999/200.

INTRODUCTION

Depuis 1995, les thermes de Longeas, situés sur la commune de Chassenon (Charente), font l'objet de fouilles archéologiques programmées¹. Faisant suite aux travaux réalisés dans la seconde moitié du XX^e s. par J.-H. Moreau, nos recherches permettent d'apporter un regard nouveau sur le bâtiment thermal et son environnement depuis l'époque de sa construction, dans le courant du I^{er} s. p.C., jusqu'à celle de son abandon au VI^e s. p.C. L'interruption momentanée et volontaire des fouilles en 2001, afin d'en préparer la publication exhaustive, nous fournit l'opportunité de proposer ici le deuxième volet d'une étude qui ne se veut pas, pour l'instant, complète, mais qui permet déjà d'attirer l'attention sur ce site exceptionnel à bien des égards.

Alors que le premier article² brossait un tableau général des thermes à l'époque impériale, il nous a semblé judicieux de présenter ici les résultats de nos investigations concernant les niveaux "tardifs" de l'édifice, c'est-à-dire ceux de son occupation du IV^e au VI^e s. p.C. Cette synthèse est d'autant plus importante que cette époque n'a, sur le site des thermes de Chassenon, fait pour l'instant l'objet d'aucune véritable étude³, alors que les structures conservées et les niveaux d'occupation mis au jour lors des campagnes de fouilles 1998-2000 y sont extrêmement riches⁴.

Ainsi, bien que l'occupation antique de *Cassinomagus* sous le Haut Empire commence, petit à petit, à être mieux connue⁵, on ne sait encore quasiment rien de l'évolution du bourg et de son sanctuaire à partir du IV^e s. Il convient cependant de noter que cette "lacune" d'informations n'est pas propre au site de Chassenon⁶, puisque c'est l'ensemble de la région (entre Charente et Haute-Vienne) qui reste peu étudié ou peu connu pour cette période de transition que représentent les IV^e-VI^e s. p.C.

Rappelons également, que cette première étude ne saurait avoir la valeur générale que l'on aurait souhaité lui donner. Les fouilles entreprises depuis 1998 n'ont porté que sur une partie relativement limitée⁷ des thermes (essentiellement la zone orientale), soit environ 200 à 300 m² (fig. 1), et il ne peut être question ici de dresser un bilan global de l'histoire et l'évolution du sanctuaire et encore moins de l'agglomération secondaire de *Cassinomagus*.

Implantés sur environ un hectare et demi, au cœur d'un sanctuaire qui en couvrait lui-même près de vingt à vingt-cinq, les thermes de Longeas se situaient, durant le Haut Empire, au sud-est de

1. La reprise des fouilles des thermes de Longeas, demandée par le Conseil Général de la Charente, propriétaire du site, a été confiée depuis 1995 à David Hourcade. Durant ces six années de campagnes programmées, il a pu compter sur la collaboration active de Pierre Aupert (pour l'étude architecturale) et de Stéphane Lebreton (pour la fouille). Ce dernier a d'ailleurs été responsable de l'opération menée en 2000. L'équipe pluridisciplinaire se compose, outre les vingt à trente fouilleurs bénévoles annuels, de Pierre Aupert (IRAA, architecture) ; Jean-Pierre Bost (Ausonius Bordeaux, numismatique) ; Sophie Bujard (Pictoria-Lausanne, enduits peints) ; Cécile Doulan (doctorante, Ausonius Bordeaux, statuaire) ; Frédérique Dubreuil (doctorante, Poitiers, verre) ; Jean-François Garnier (AAREPA, métal) ; Sébastien Lepetz (CRAVO Compiègne, archéozoologie et malacologie) ; Guy Lintz (SRA Limoges, céramologie) ; Christophe Moulhéat (Musées de France, tissu) ; Philippe Poirier (Laboratoire de Paléoenvironnements Montpellier, anthracologie) ; Dominique Vivent (IPGQ Bordeaux, palynologie) ; ainsi que de Véronique Matherne (AFAN) et Elsa Zwierzinski (doctorante, Centre d'Anthropologie Toulouse, carpologie). Les relevés architecturaux d'ensemble du site sont l'œuvre de l'IRAA (antenne de Pau).

2. Hourcade 1999.

3. Pour un état des lieux bibliographiques concernant la période tardive avant la reprise des fouilles en 1995, voir Vernou 1993, 99-100. Pour les résultats récents, outre les DFS réalisés chaque année, on pourra consulter le rapide résumé paru dans *L'Archéologue* (Hourcade 2000).

4. C'est d'ailleurs la mise au jour presque inattendue de ces niveaux tardifs, lors des premiers nouveaux sondages qui a en grande partie conditionné, dès 1997, les campagnes de fouilles. La problématique de l'opération triennale 1998-2000 a en effet été centrée sur l'étude des niveaux datant des IV^e-VI^e s., puisque ceux-ci n'avaient jusqu'à présent que très peu attiré l'attention.

5. Parallèlement aux travaux réalisés et publiés par certains membres de notre équipe (Aupert & Hourcade 1997 ; Aupert *et al.* 1998 ; Hourcade 1999 ; Poirier 1999 et 1999b ; Sicard 2001), le Conseil Général de la Charente, propriétaire du site, a commandé à Terra NovA une série de prospections géophysiques. Effectuées en 1999 et 2000, elles apportent quelques éléments, complémentaires aux photos aériennes de J. Perrin, sur la zone du sanctuaire. On peut également signaler la fouille de sauvetage urgent qui a eu lieu en janvier 2001 sous la direction de F. Veysière, dans le lotissement des Acacias.

6. Chassenon pâtit en effet, d'un point de vue bibliographique, de sa situation géographique de "bordure". Implanté en Charente limousine, le bourg, aussi éloigné d'Angoulême que de Limoges, n'est que peu intégré aux travaux portant sur la Charente ou la Haute-Vienne. De plus, ces deux régions n'ont livré qu'extrêmement peu d'indices fouillés d'implantation rurale pour les périodes concernées (Peytremann 1995, 2, fig. 1).

l'agglomération secondaire de *Cassinomagus*. Dépendant de la cité des Lémovices, ce sanctuaire-bourgade était installé à la frontière du territoire des Lémovices, Santons, Pétrucos et Pictons, à un carrefour de communications relativement important, formé par la Vienne, la voie d'Agrippa Lyon-Saintes et l'axe Poitiers-Périgueux. Durant l'Antiquité tardive, ce sont très vraisemblablement ces mêmes éléments qui ont permis d'y maintenir l'occupation humaine. "Sanctuaire" implanté le long d'importants axes routiers, ce qui lui assurait certainement une relative puissance économique, Chassenon, du fait de sa position frontalière, est sans doute également devenu un enjeu politique important entre voisins. Entre le IV^e et le V^e s. p.C., la rive sud de la Vienne a très vraisemblablement dû subir à la fois les conséquences politiques et territoriales de la création de la *civitas* d'Angoulême et celles de l'implantation wisigothique en Aquitaine Seconde dès 418 p.C.

C'est dans ce contexte qu'il convient d'étudier les découvertes faites lors des fouilles récentes dans les thermes de Longeas. Par sa superficie et son état de conservation, mais également à cause de son caractère originel, à la fois public et sacré, cet édifice nous offre une image archéologique particulièrement intéressante de la transition entre mondes antique et médiéval. Les fouilles menées ces dernières années nous ont, en effet, permis de mettre en lumière la transformation, dès le IV^e s., du bâtiment thermal en une zone d'habitats. Cette réoccupation "privative" (V^e-

VI^e s.), associant espaces domestiques et espaces artisanaux, s'est déroulée en deux phases chronologiques, qu'il faut sans doute interpréter au regard des événements survenus entre l'évêché de Limoges et ses voisins tout au long du V^e s. p.C.

1. LES TRANSFORMATIONS SUCCESSIVES DES THERMES DU III^e AU V^e S. P.C.

1.1. Les thermes de Longeas sous le Haut Empire (fig. 1)

Il ne s'agit pas de reprendre ici en détail les résultats que nous avons déjà développés par ailleurs⁸, mais on ne peut comprendre l'évolution des thermes sans en rappeler tout d'abord les principales caractéristiques. Quelques corrections ou nouveautés sont aussi nécessaires.

Les thermes occupaient, sous le Haut Empire, le centre d'un sanctuaire délimité à l'est et à l'ouest par des temples et au nord par un théâtre. Cet espace était implanté en bordure sud-est d'une agglomération secondaire dont les vestiges subsistent sous l'actuel village de Chassenon. A cette époque, comme pour celles qui suivirent, les thermes se situaient donc à l'intérieur d'une zone peu densément bâtie, un peu à l'écart du bourg proprement dit, dans un espace alors "périurbain" (ils se trouvent actuellement, à vol d'oiseau, à quelque 600 m au sud-ouest de l'église paroissiale).

Bien que l'ensemble du bâtiment ne soit pas entièrement dégagé, on peut estimer sa superficie à environ 1,5 ha (au moins 120x100 m). Organisé sur deux niveaux principaux (rez-de-chaussée de service et salles de soutènement; étage de circulation), cet édifice s'ouvrait vraisemblablement à l'est par un escalier monumental donnant sur une esplanade, en contrebas, occupée par un grand bassin en eau. Son plan symétrique (fig. 1), caractérisé par un dédoublement inhabituel des salles froides et des espaces de sport, devait vraisemblablement permettre de suivre plusieurs parcours légèrement distincts. Le premier, dextrogyre, correspondait à une utilisation classique et sportive du lieu, alors

7. Depuis 1998, huit sondages ou secteurs de grandeurs inégales ont été ouverts, agrandis ou poursuivis (fig. 1). Mis à part le sondage réalisé dans la galerie nord (G2), l'ensemble de notre attention s'est porté sur la partie orientale de l'édifice (gymnase hypostyle P3, salle de service Sv1, vestibule Vc, *unclorium/destrictarium* D/U2). Ce choix a été dicté par le fait que cette zone n'avait en effet que peu souffert des interventions archéologiques anciennes et des travaux d'aménagement récent du site. Nous avons déjà souligné par ailleurs (Hourcade 1999) combien il a souvent été délicat, dans le reste de l'édifice, d'interpréter les structures mises au jour à cause de l'oblitération des niveaux due aux fouilles de nos prédécesseurs. Ce n'est qu'à la lumière des résultats actuels que nous avons ainsi pu réinterpréter certaines structures extrêmement érodées mises au jour depuis 1995 dans la cour nord (Cour2) ou la salle de stockage (s.5) et proposer une relecture des très rares et incomplètes informations recueillies lors des fouilles menées depuis la fin du XIX^e s. au sujet de ces niveaux de réoccupation.

8. Hourcade 1999.

que le circuit sinistrogre devait plus particulièrement être dévolu aux curistes et à l'utilisation thérapeutique et culturelle du lieu⁹.

Bien qu'implanté aux confins de la *civitas*, en bordure d'une agglomération secondaire, et malgré l'originalité de sa fonction curative et son plan assez peu fréquent, le bâtiment thermal de Longeas porte les traces d'un lien étroit entretenu avec le chef-lieu de cité des Lémovices. C'est en effet très certainement à Limoges qu'il convient de chercher l'origine de ce projet architectural, puisque nombreuses sont les comparaisons, chronologiques ou techniques, que l'on peut faire avec l'édifice mis au jour place des Jacobins¹⁰. Comme son homologue d'*Augustoritum*, le bâtiment de Chassenon a en effet été aménagé en plusieurs phases, dont la première commence véritablement dans la seconde moitié du I^{er} s. p.C.¹¹, à l'époque flavienne. Il est ensuite agrandi et réaménagé au début du II^e s.

A cette présentation globale, il convient d'ajouter quelques éléments ponctuels, nouveaux, dus aux recherches les plus récentes. Ils concernent le plan de l'édifice et l'interprétation de certains espaces.

On sait désormais avec certitude que la cour sud (Cour1) doit être interprétée comme la véritable palestre ouverte des thermes¹². Ses grandes dimensions (près de 1000 m²), l'absence de toiture et le sol en mortier très friable et sableux qui la recouvre (coté à 217,42 m) militent en faveur d'une telle identification. Sa position excentrée, rejetée au sud, ne doit pas surprendre¹³ : le cas est similaire pour les thermes de la place des Jacobins à Limoges et il se

comprend aisément au regard de la taille de l'espace en question.

Parallèlement, les fouilles menées dans la pièce P3 montrent clairement qu'il s'agit bien d'une salle hypostyle comme nous le pensions déjà¹⁴, mais que les piliers de soutènement y sont beaucoup plus rapprochés et nombreux qu'il n'y paraissait (fig. 1). Il faut très certainement y restituer des séries de bases quadrangulaires ou circulaires¹⁵ espacées de 2,90 puis 2,50 m d'ouest en est et de 2 m, pour les deux premières rangées, puis de 2,60/70 m pour les trois suivantes, du nord au sud¹⁶.

Au sujet de la galerie périphérique des thermes, les prospections géophysiques de Terra Nova¹⁷ pourraient peut-être conduire à abandonner l'idée d'une structure en U bordant l'édifice sur ces trois côtés. Il se pourrait que la partie occidentale ne soit fermée que par un simple mur de clôture puisque deux tours d'angle, de forme carrée et d'environ 15 m de côté, ont été détectées durant l'automne 1999 aux extrémités des galeries G1 et G2 (fig. 1). Il est possible que la tour nord ait correspondu à l'emplacement des latrines. Celles-ci ne seraient alors accessibles que depuis la partie haute de l'aile G2. La fonction de la tour sud, à l'ouest de G1, semble, en revanche, quasi assurée : en connexion avec l'arrivée d'eau, détectée elle aussi en 1999¹⁸, cette structure doit très certainement être comprise comme le réservoir, ou château d'eau, des thermes.

Telle est donc l'image de l'édifice thermal que nous proposons désormais pour le Haut Empire. Après deux siècles d'utilisation n'ayant laissé que

9. Hourcade 1999.

10. Loustaud 1988 et 2000, 117-134.

11. Avec le recul, il nous semble qu'il faut certainement minimiser l'importance de la proto-phase de l'édifice (phase 1) et la séparation trop nette des deux étapes flaviennes (phases 2a et 2b) décrites dans le précédent article (Hourcade 1999, 169-172). Il serait certainement plus sage de ne voir, au moins dans le second cas, que les différents moments d'une seule et même grande phase de construction ayant duré relativement longtemps. Seules les futures campagnes de fouilles permettront d'y répondre avec sécurité.

12. Lebreton *et al.* 2000, 78-79.

13. L'interprétation de la cour 1 comme palestre principale rend plus complexe encore le schéma de circulation des usagers à l'intérieur des thermes.

14. Hourcade 1999, 160.

15. Ils mesurent en moyenne 0,70 m de côté ou de diamètre. Un seul exemple de pilier circulaire est pour l'instant connu. Rien ne prouve qu'ils servent tous à soutenir des poutres.

16. Si nos mesures sont exactes, on ne compterait pas moins de quarante-deux piliers dans cette salle d'environ 375 m². Les exercices physiques que l'on pouvait y pratiquer ne pouvaient donc être que limités.

17. Renseignements fournis par Chr. Vernou (Conseil Général de la Charente).

18. Une canalisation a en effet été repérée au sud-ouest des thermes, en direction de l'esplanade du temple et de ses citernes. La jonction avec l'aqueduc ne se fait donc pas au sud du bâtiment thermal comme nous le pensions, mais plus à l'ouest.

peu de traces, cette première phase prend fin, à la suite d'une destruction violente causée par un incendie, dans les dernières années du III^e s. p.C.¹⁹.

1.2. Le réaménagement général, mais sommaire, des thermes au IV^e s. p.C.

Cette étape a également été décrite dans notre précédent travail, mais il convient de s'attarder sur certains phénomènes alors mal perçus.

Bien que les causes réelles de l'incendie des thermes ne soient évidemment pas connues, nous nous sommes déjà prononcés²⁰ en faveur d'une catastrophe d'origine purement accidentelle. On connaît, en effet, les risques quotidiens que devaient courir de telles structures en raison du volume considérable de bois nécessaire à l'approvisionnement des multiples *praeformia*. Bien que le sanctuaire de Chassenon se trouve sur un axe de communications relativement important et que sa richesse ait pu attirer quelques convoitises, il ne nous semble donc pas légitime d'y voir ici les conséquences d'un raid barbare, comme cela a parfois été avancé²¹. La découverte ancienne²² de quelques rares fragments sculptés à l'intérieur des caniveaux, comblés lors de cet incendie, n'implique pas, non plus, un acte délibéré²³. La chute de ces œuvres a très bien pu être fortuite ou n'être liée qu'à un sommaire nettoyage des lieux lors du réaménagement qui s'en suivit.

Il n'en demeure pas moins que cette catastrophe a été violente, soudaine et généralisée. Tous les espaces fouillés, excepté la palestra ouverte (Cour1), en portent en effet la trace extrêmement nette. Toitures, charpentes ou plafonds et même certains pans de murs se sont effondrés. Le plus étonnant est certainement de voir la volonté avec laquelle le bâtiment a été remis

en service, alors que la très grande majorité des sites thermaux voisins sont, à cette époque, souvent abandonnés²⁴.

Ce réaménagement se définit à la fois par le désir de respecter, dans leur globalité, l'organisation et la fonction primitives des salles, mais aussi par la faiblesse évidente des moyens mis en œuvre, puisque la remise en état semble souvent bien sommaire²⁵.

Insistons tout d'abord sur le fait que c'est très certainement l'ensemble des salles thermales qui a été réaménagé. Il n'existe en effet aucun espace qui n'ait livré, lors des fouilles récentes, les traces d'une utilisation postérieure à ce premier incendie. Même les parties les plus éloignées, ou les moins "importantes", de l'édifice ont été remises en état. La palestra sud (Cour1), la galerie sud (G1) et le portique de la palestra à *natatio* sud-est (P1-N1) prouvent tous²⁶ que la deuxième phase thermale a cherché à conserver la même superficie, le même circuit et la même fonction que dans l'état précédent.

Ce réaménagement global de l'édifice ne signifie pas pour autant une reconstruction "à l'identique". Plusieurs transformations notables ont, en effet, pu être relevées. On a ainsi pu noter que, dans la quasi-totalité des salles chauffées, les hypocaustes, effondrés lors de l'incendie survenu à la fin du III^e s., n'ont pas été reconstruits. Cela n'implique pas pourtant un changement de fonction de ces pièces, puisque l'on peut parfaitement imaginer que celles-ci étaient alors chauffées par un système de braseros ou de petits foyers installés à même le sol²⁷. Cette économie d'aménagement permet néanmoins de mieux

19. Hourcade 1999, 172.

20. Hourcade 1999, 173.

21. Dez 1976, 78-79.

22. Vernou 1993, 91.

23. Au sujet de l'acharnement dont aurait fait preuve ces statues et du problème chronologique soulevé par l'interprétation "iconoclaste" de leur mise en pièce, voir plus loin n. 62.

24. Voir par ex., Loustaud 2000, 132.

25. Lebreton *et al.* 2000, 116-118.

26. Lebreton *et al.* 2000, 77-82.

27. Ce système de chauffage est certes facilement envisageable pour les espaces intermédiaires tièdes : Vc, Tc1, Tc2, Tc3, D/U1 et D/U2 (les traces d'un foyer central y ont été repérées pour une phase mal définie, mais postérieure à la première destruction, voir Lebreton *et al.* 2000, 64-66). Il n'en demeure pas moins évident que ce procédé ne devait pas être suffisant pour élever la température dans les pièces très chaudes que sont l'ancienne *sudatio* (S) et le *caldarium* (C). On pourrait peut-être envisager, pour ces deux pièces, l'aménagement de canaux de chauffe creusés dans les débris de l'état antérieur. Malheureusement, aucune preuve matérielle de leur existence ne nous est parvenue, puisque aucun indice n'a été recherché en ce sens lors des fouilles anciennes.

comprendre les simplifications relevées dans l'organisation et l'utilisation des espaces de chauffe, *praeurnia* et salles-cendriers (s. 15 à 20). La disparition des nombreux hypocaustes a en effet dû rendre inutile la remise en fonction de plusieurs fours²⁸ et l'on saisit ainsi mieux, par exemple, l'aspect peu soigné qu'offre alors la salle de service Sv1. Son sol, coté à 216,50/70 m soit 0,70 à 0,90 m au-dessus du précédent, ne semble avoir fait l'objet d'aucun aménagement particulier²⁹. Il repose sur les débris de la destruction antérieure et recouvre en partie l'ancienne zone du *praeurnium* occidental.

Cette diminution importante de l'activité des fours explique aussi pourquoi les salles-cendriers (s. 15 à 20)³⁰ ne semblent avoir été utilisées que jusqu'au début du IV^e s., au plus tard³¹. Leur accessibilité lors de cette deuxième grande phase thermique n'est, de plus, pas certaine, puisqu'il est possible que l'effondrement des charpentes et de quelques murs, survenu lors du premier incendie, ait pu rendre malaisé le passage vers le couloir central qui relie Sv2 et Sv3.

De manière générale, on ne peut, également, que relever le peu de soin apporté au nettoyage des salles. Nous avons déjà évoqué le cas des égouts et caniveaux périphériques, remplis par les débris de cette première destruction et qui n'ont jamais été curés³². Tout au plus a-t-on pu mettre en évidence un léger recreusement superficiel de ceux-ci dans l'esplanade nord (Cour2) ou l'aménagement d'un fort pendage en bordure des niveaux de circulation de la grande palestre sud (Cour1), ce qui permettait à l'eau de ruisseler le long des murs de façade de l'édifice et d'y être drainée. L'absence de nettoyage global du bâtiment détruit peut ainsi se repérer dans toutes les pièces des thermes et elle a conditionné l'aménagement des nouveaux sols de circulation. Il s'agit, la plupart du temps, de sols de mortier

légers ou de niveau argileux qui, au mieux, recouvrent, mais le plus souvent nivellent, les débris. Parfois, certaines salles ne semblent même pas avoir fait l'objet d'un réaménagement extensif.

Ainsi, la salle hypostyle P3 présente désormais un plan et un aspect beaucoup moins clairs et soignés que nous ne l'avions imaginé auparavant³³. L'idée d'une palestre entourée d'une galerie en U, surélevée, ne peut plus à présent être soutenue. Il semble au contraire que, même si le fond occidental de cette salle a fait l'objet d'un réaménagement soigné (fig. 2 et 7), sa partie sud, quant à elle, n'a été recouverte que d'un léger remblai et sol sableux en pente vers le centre de la pièce, et que sa partie nord n'a fait



Fig. 2 : Sol (IV^e-V^e s.) du deuxième état thermal et de la première réoccupation en P3 (cliché S. Lebreton).

28. Ce doit être le cas de celui du mur ouest de Sv1 ; ceux des parois sud et est de Sv2, ou encore ceux des murs est, sud et nord de Sv3.

29. Un petit foyer (Lebreton *et al.* 2000, 83 et 89-90) mis au jour près du mur nord, vers le centre de la salle, prouve néanmoins qu'elle était occupée et "chauffée".

30. Voir Hourcade 1999, 163.

31. Datation radiocarbone (US 5031) réalisée par le CDRC (code laboratoire Ly-8703, âge C14 BP = 1785 ± 40).

32. Hourcade 1999, 173.

33. Hourcade 1999, 173.

l'objet d'aucune intervention. Le sol de cet espace nord, vraisemblablement fermé au public, était en effet encore recouvert par les fragments de tuiles de la toiture du premier état. Seul un foyer, installé sur les *tegulae* effondrées (fig. 6, carré G5/6), prouve que ce réduit nord était bien utilisé lors de la deuxième grande phase thermale³⁴.

Mais il ne faudrait pas pour autant y voir un réaménagement déficient ou inefficace. Cette même salle hypostyle P3 porte, en effet, les traces de l'installation de nouveaux enduits peints muraux et de l'aménagement d'une nouvelle toiture. Certes, les premiers présentent un faciès relativement simple³⁵ et la seconde pourrait n'être formée que d'une simple couverture végétale, mais avait-on véritablement besoin d'autres choses pour cet espace de transition ? Enfin et surtout, il convient de ne pas oublier que les deux grandes piscines chaudes (Pic 1 et Pic 2) qui occupent le sud-ouest du bâtiment thermal étaient, elles, encore en parfait état de fonctionnement. Le réaménagement des deux *praefurnia* de Sv2 à l'intérieur des couches de remblais de la première phase et le pillage dont feront l'objet les bassins aux siècles suivants prouvent indirectement leur parfaite conservation durant l'époque qui nous intéresse et confirment aussi indéniablement l'utilisation thermale de bâtiment de Longeas durant tout le IV^e s. p.C.

C'est donc un édifice encore en activité et bien conservé – même s'il a sans doute perdu de sa splendeur primitive – qui s'élève, au début du V^e s., près des berges de la Vienne.

34. Lebreton *et al.* 2000, 52.

35. Bujard 2000. Il s'agit d'une paroi à fond blanc sur laquelle des bandes de couleur brune déterminent la partition d'un décor à trois registres. Ils s'organisent en une zone basse comportant des panneaux d'imitation de marbre et de touffes végétales, une zone médiane composée de panneaux, ornés de possibles *clipei* ou personnages, encadrés d'un filet et d'une bande jaune et en un registre supérieur dans lequel peuvent se placer des guirlandes. On sait, de plus, désormais que les aménagements ponctuels constitués de planches clouées contre les parois, "type lambris d'appui" (Hourcade 1999, 174), ne sont que des consolidations datées du V^e s.

1.3. Une transformation radicale du bâtiment : la réoccupation du V^e s. p.C.

La nouvelle phase qui s'ouvre avec le début du V^e s. p.C.³⁶ correspond à la première véritable rupture de l'histoire du site. C'est en effet à cette époque que le bâtiment perd sa fonction première – curative et thermale – pour devenir un lieu d'habitat. Alors que les thermes de Longeas avaient attiré pendant 350 ans les visiteurs en raison des activités qui y étaient pratiquées, les individus qui s'y installèrent dès lors ne semblent avoir été sensibles qu'à leur extraordinaire état de conservation, à la robustesse de leur architecture et à l'opportunité qu'ils représentaient, en termes de facilité d'aménagement.

L'image qui se dégage de cette nouvelle étape est celle de la volonté évidente qu'on a eu de tirer au maximum profit des structures existantes. On verra plus loin, par exemple, que très peu d'espaces semblent être restés inutilisés ou vides³⁷. Ceci s'explique très certainement par les qualités architecturales du bâtiment du Haut Empire et par le fait que le réaménagement du IV^e s., même s'il n'a été que sommaire, a permis de continuer à entretenir cette "écorce" monumentale.

La fouille de ces niveaux tardifs permet aussi d'avancer l'idée que la réoccupation, parce qu'elle est continue et liée à des activités sédentaires (habitats permanents), est le fruit d'un acte volontaire et d'une action organisée et pensée. Il ne saurait être en effet question, même dans la toute première phase, de parler de squat. Les fouilles minutieuses réalisées dans les salles P3 et Sv1 montrent, bien au contraire, que l'espace a, dès le début de la phase de réoccupation, été soigneusement utilisé et structuré (fig. 3 et 4)³⁸.

Partout se dégage l'idée que cette nouvelle phase d'occupation s'est "moulée" dans le

36. Datation fournie par le matériel céramique et numismatique, ainsi que la datation radiocarbone d'un élément de cloison du premier habitat repéré en P3 (Ly-9371=1580±35 BP).

37. Le cas de la partie sud, avec notamment la grande cour1, est en ce sens révélateur. Même si l'on n'y a mis au jour aucune trace d'habitat proprement dit, on sait qu'elle a dû servir de zone de travail et d'activités artisanales (Lebreton *et al.* 2000, 79).

38. Voir aussi, par ex., Lebreton *et al.* 2000, 89-90.

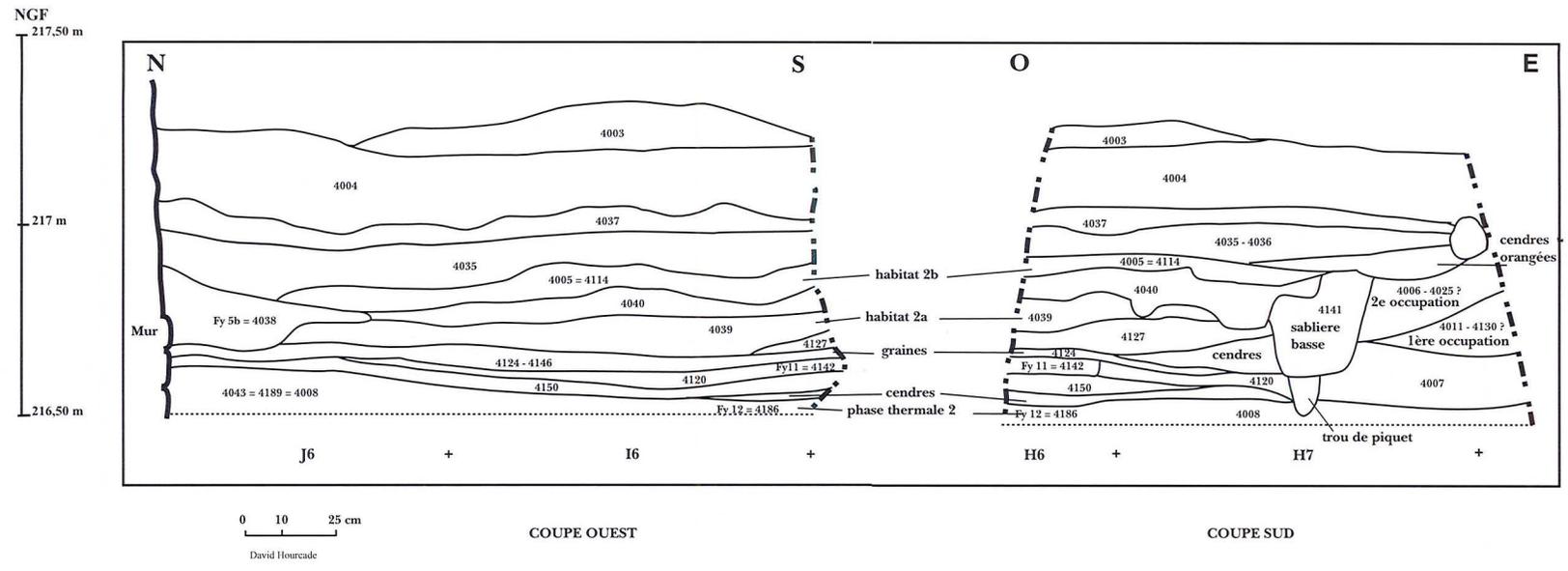


Fig. 3 : Habitats tardifs de l'ex-salle de service Sv 1. Bermes des carrés I-J/6-7.

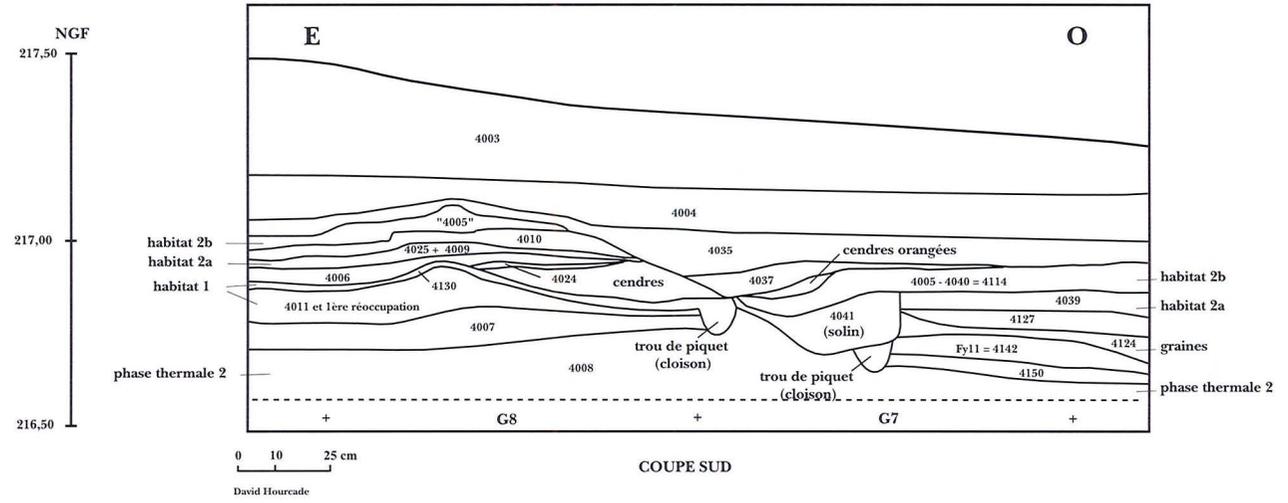


Fig. 4 : Réoccupation de l'ex-salle de service Sv 1. Berme sud des carrés G 8/7.

bâtiment (fig. 2, 6 et 7). Le plan général de l'édifice reste, en effet, strictement le même. Les fouilles ont ainsi démontré qu'il n'y a pas eu de destruction du bâti pour l'adapter aux nouvelles exigences, fonctionnelles et spatiales, des habitants. Certes, les salles thermales ont été transformées en maisons et en entrepôts, mais cela ne s'est traduit, comme c'est souvent le cas en milieu urbain, que par la compartimentation, le lotissement et le cloisonnement des espaces préexistants³⁹. On note en revanche partout le soin apporté à l'érection de palissades et de murets, qui matérialisent la privatisation des grandes pièces de cet édifice public.

La réoccupation, on le verra plus loin, apparaît également comme extrêmement radicale, quoique non violente. Comme le montre la lecture de la stratigraphie des pièces dégagées, elle s'est en effet faite sans abandon préalable des thermes. Les fouilles que nous avons réalisées depuis 1995 ne nous ont jamais fourni la moindre trace de couches portant les témoignages d'un délaissement prolongé de l'édifice, ni ceux d'une détérioration, lente ou rapide, des structures encore en élévation. Bien au contraire, tout porte à croire que la réoccupation a été immédiate et rapide, c'est-à-dire soudaine et directe. Les nouveaux occupants se sont, en effet, directement installés dans les salles thermales sans avoir eu besoin d'entreprendre de grands travaux d'aménagement ou de nettoyage préliminaires. Ce peu d'interventions édilitaires a d'ailleurs, dans un premier temps, fortement compliqué notre compréhension de la stratigraphie et a souvent gêné, lors des fouilles, la mise en évidence des structures appartenant à la deuxième phase thermale⁴⁰.

Quoique très nette de par sa nature, la rupture liée à la nouvelle phase d'occupation est pourtant non violente. Elle intervient, en effet, sans destruction préalable. Nous avons pendant longtemps cru qu'un deuxième incendie était à l'origine de l'abandon de la seconde phase

thermale, mais dès 1999 les fouilles ont démontré que ce n'était pas le cas et que celui-ci avait eu lieu après les transformations subies par le bâtiment. Il est donc désormais clair que le deuxième incendie, dont on parlera plus loin, a été la conséquence et non la cause de la réoccupation de l'édifice thermal⁴¹.

Il semble ainsi que cette réoccupation intervienne, à bien des égards, sans que l'on puisse invoquer ou mettre en évidence un élément extérieur structurant violent qui permette de justifier, a priori, un tel changement de fonction de l'édifice. La seule certitude que l'on puisse avoir est qu'il s'agit d'une transformation radicale et rapide.

2. UN HAMEAU DES V^e-VI^e S. P.C.

Les fouilles entreprises depuis 1996 dans la partie orientale de l'ancien édifice thermal (fig. 1, salles Sv1, P3, Vc et D/U2) ont permis la mise au jour de différents habitats juxtaposés et superposés les uns aux autres sur une période couvrant environ un siècle. C'est précisément cette juxtaposition de structures construites de plain-pied⁴² et contemporaines, qui nous poussent à y voir un hameau, sinon un village, et non une *villa* comme on en connaît de nombreuses dans le Sud-Ouest⁴³. Le mobilier, mis au jour pendant les dernières campagnes de fouilles, permet, de plus, de confirmer l'existence d'activités agricoles et artisanales propres à ce genre d'habitats⁴⁴. On a ainsi pu y mettre en évidence des preuves d'élevage et d'agriculture, bien sûr, mais également de métallurgie (fer et bronze), de travail de l'os ou du cuir, de tissage et de filage, ou encore de travail du verre.

Sur l'ensemble des espaces dégagés, la lecture de la stratigraphie (par ex, fig. 3 et 4)⁴⁵ nous a conduits à définir deux grandes phases de réoccupation distinctes, séparées par un violent

39. Au sujet de la réoccupation d'édifices urbains publics – dont des thermes – du Haut Empire, voir quelques exemples régionaux dans Guyon *et al.* 1996, 14 ou Barraud & Maurin 1996, 51.

40. Pour s'en convaincre, il suffit de voir l'évolution des conclusions des rapports de fouilles 1998, 1999 et 2000.

41. Hourcade *et al.* 1999, III-44.

42. Terminologie dans Peytremann 1995, 5-6 et fig. 4.

43. Balmelle *et al.* 2001.

44. Peytremann 1995, 13-14.

45. Rappelons qu'en Sv1, deux tranchées superposées, liées aux fouilles de J.-H. Moreau et aux travaux d'aménagement modernes des thermes, ont fortement endommagé, sur 15 m², le centre de la pièce et nous privent ainsi de nombreuses données (fig. 11).

incendie survenu entre 445 et 480 p.C.⁴⁶. Bien que la nature de l'activité reste, avant et après cette destruction, sensiblement la même (habitat et artisanat, fig. 8), nous préférons privilégier la vision d'ensemble de cette réoccupation du bâtiment en la décrivant en fonction de ces deux étapes chronologiques.

2.1. La première phase de réoccupation (c. 410 - c. 480 p.C.)

Précisons, tout d'abord, que c'est très certainement l'ensemble des thermes qui a été réoccupé à des fins non balnéaires. Il faut pourtant différencier espaces centraux et zones périphériques. Ainsi, autant les salles centrales appartenant au cœur des anciens thermes ont fait l'objet d'une implantation et d'une activité humaines importantes⁴⁷, autant les structures qui se trouvaient plus à l'écart (comme le portique P1-N1, la galerie sud G1, ou encore les cours sud et nord, Cour1 et Cour2) semblent avoir été laissées plus ou moins à l'abandon⁴⁸. On peut donc en conclure que les espaces habités proprement dits occupaient une surface d'environ 0,5 ha, totalement cloisonnée et partagée en cellules distinctes.

Ces cellules semblent aussi avoir été relativement structurées les unes par rapport aux autres. Des quelques exemples fouillés (fig. 6 et 8) se dégagent, en effet, l'idée que les habitats occupent tous sensiblement la même superficie, comprise entre 70 et 80 m² et qu'ils sont systématiquement (?) associés à une zone de grenier d'environ 70 m². Tout se passe comme si l'habitat-type de la première phase de réoccupation se composait d'un ensemble de deux structures voisines (habitat et entrepôt)

couvrant environ 150 m². L'habitat repéré en P3, fonctionne en effet avec le grenier mis au jour en Vc. De même, la pièce Sv1 est occupée à la fois par une maison à l'est et un espace de stockage à l'ouest. Enfin, rien n'interdit de penser que les graines mises au jour lors de fouilles du début du XX^e s. en Tc1⁴⁹ appartiennent très probablement à un autre grenier fonctionnant avec un habitat aménagé en F1 ou Pic1.

En Sv1, comme nous venons de le dire, un habitat, qui n'a encore été que très partiellement fouillé, occupait sans doute toute la partie orientale de l'ancienne salle de service. Il était associé, à l'ouest, à une autre pièce, de 70 m², qui servait d'espace de stockage et de préparation des semences⁵⁰. La séparation entre ces deux structures se faisait par une cloison, vraisemblablement en torchis, dont ne subsistent que quelques trous de piquets et des éléments de planches de bois (fig. 3 et 4). De forme rectangulaire, ce grenier s'ouvrait sans doute par une porte qu'il convient de restituer au milieu de sa façade orientale⁵¹, et qui permettait de communiquer avec l'habitat évoqué plus haut (fig. 8). Cet espace de stockage se décomposait en deux grandes zones, ouest et est. La partie orientale était occupée par une série de deux ou trois grands foyers muraux. De forme presque carrée, ils étaient installés le long de la paroi orientale – symétriquement et de part et d'autre de la porte présumée – pour deux d'entre eux et le long du mur sud, pour le dernier. Aménagés sur des soles de briques et de *tegulae* de remploi, ils couvraient tous une surface comprise entre 1,40 et 1,50 m². Leurs couronnes de cendres s'étendaient sur 4 à 5 m². À l'ouest, le grenier était occupé par de nombreux tas de semences, prêtes

46. Date confirmée par le matériel céramique mis au jour et par les datations radiocarbone réalisées sur les semences carbonisées (Ly-9577=1545±30 BP ; Ly-9579=1520±30 BP ; Ly-9580=1640±30 BP).

47. Outre les salles orientales fouillées par notre équipe, les pièces F1, Tc1, Sv2, D/U1, Sv3 et F2, semblent avoir livré, lors des fouilles anciennes (Vernou 1996, 99-100) des témoins identiques d'une telle réoccupation.

48. On sait en effet que l'esplanade sud, Cour1, a sans doute servi de zone de travail pour la récupération et le tri des matériaux de construction arrachés aux thermes du Haut Empire (Lebreton *et al.* 2000, 79). On peut aussi parfaitement imaginer que ces espaces aient pu servir de zones d'enclos à bétail.

49. Vernou 1996, 92.

50. Ces dimensions sont à rapprocher de celles que l'on connaît, à la même époque, pour les greniers et *horrea* du nord de la Gaule (Van Ossel 1992, 156-157).

51. Il n'en subsiste malheureusement plus aucune trace puisqu'une tranchée moderne a détruit tout le centre de Sv1 (fig. 5 et 11). C'est la découverte, en bordure de celle-ci, d'un possible crochet de serrure qui nous incite à formuler une telle hypothèse.



Fig. 5 : Grenier du ^v s. Sv1. Couche de graines carbonisées en cours de prélèvement (cliché D. Hourcade).

à la consommation, dont l'extraordinaire conservation⁵² est due à l'incendie qu'ont subi ces niveaux dans le troisième quart du ^v s. p.C. (fig. 5). Leur répartition spatiale (prélèvements coordonnés par Ph. Poirier) prouve qu'elles devaient être entreposées, séparées les unes des autres, à l'intérieur de grands sacs de toile très légers, ou plutôt en gros tas reposant à même le sol. L'analyse carpologique (V. Matterné et E. Zwierzinski) a déjà permis de mettre en

52. Nous avons tout d'abord cru que la carbonisation de ces graines (fig. 5) était le témoin d'une activité de séchage ou torrification. On aurait même pu envisager d'y voir de simples combustibles abandonnés sur place. Mais la quantité de semences est telle (on peut restituer différentes récoltes pour un volume global de 3 tonnes de grains) et leur état de combustion si homogène que l'on doit désormais conclure à une combustion généralisée, accidentelle et involontaire, due à un incendie. Au sujet de la conservation/utilisation des paléosemences, voir Guadagnin 1988, 203.

évidence la présence de lin cultivé, d'orge vêtue, de millet commun, de seigle, de blé tendre, de blé amidonnier, de féverole et de ravenelle, ou encore d'avoine et de vesce hérissée. Au milieu de la pièce, les restes fragmentés d'une ou plusieurs meules à bras prouvent que cet espace de stockage était également un lieu de transformation et de préparation alimentaire des récoltes⁵³. En l'état actuel de nos connaissances, rien ne s'oppose à l'interprétation d'une utilisation privée et domestique de ces structures.

Non loin, les sondages réalisés en 1995 et 2000 dans la pièce Vc ont permis de mettre en lumière le même type d'organisation que dans la salle décrite jusqu'ici. La pièce, qui couvre elle aussi 70 m², jouait sans doute également le rôle de grenier. On y a en effet mis au jour, sur les remblais de la seconde phase thermique, une quantité de semences carbonisées tout aussi importante qu'en Sv1. Ici aussi, on a pu remarquer la dispersion sélective des différentes espèces et leur association avec un foyer – installé au centre de la pièce cette fois. Cette salle communiquait, au nord, avec l'habitat découvert en P3, dont elle dépendait très certainement.

En P3, la première phase de réoccupation se définit par de nombreux réaménagements. Si les nouveaux occupants se sont installés sur le sol du dernier état thermique (fig. 2, 6 et 7), ils ont cependant restructuré l'essentiel de la pièce. La structure mise au jour couvrait environ 70 à 80 m² et formait un ensemble cohérent, même si ses parties nord et sud ont eu des fonctions distinctes (fig. 6).

Au sud/sud-est, les nouvelles dispositions accentuaient la différence de niveau entre le centre de P3, en contrebas, et le reste de la pièce en créant une rupture de pente. Pour ce faire, les remblais constitués des niveaux de destruction issus du premier incendie et le sol de la seconde phase thermique avaient été recreusés à proximité du centre de la salle. Deux rampes d'accès régulières ont été aménagées, l'une dans la partie

53. Tout indique que l'on ne se trouve pas en présence d'une structure de séchage ou de torrification des graines. Les foyers mis au jour et les meules ne se prêtent pas à une telle explication (fig. 5 et 8). A ce sujet, voir Van Ossel 1992, 137-144.

centrale du sondage, la seconde au sud-est (fig. 8). Les deux passages se rejoignaient dans l'angle sud-ouest de P3, au niveau de l'ouverture vers Vc. Grâce à ces deux montées, on pouvait ainsi accéder facilement depuis le centre de P3 (peut-être en relation avec l'extérieur à l'est) à l'espace voisin, Vc. La partie sud de P3 semble avoir été pensée comme une zone de transition ou de communication vers une ou plusieurs salles du bâtiment. Nous avons, en effet, découvert, à cet endroit, un nombre conséquent de graines⁵⁴. Il est donc clairement admissible que cette partie de P3 se trouvait en relation avec la zone de stockage de Vc. Entre les deux rampes d'accès, est et sud-est, un réduit abritait des outils⁵⁵ et un ensemble de petits sacs de graines⁵⁶. Cette réserve, d'environ 4 m² (fig. 6, US 4163), aménagée près de la porte principale, devait servir de petit espace de stockage lors de cette première phase de la réoccupation. Toutefois, le sud de cette pièce, qui s'ouvrait peut-être sur l'extérieur au sud-est par une grande porte à deux battants, ne saurait avoir été qu'un simple couloir d'accès. Il avait également sans doute une fonction domestique. Un foyer présent contre le mur oriental, exactement placé devant l'ancienne porte vers D/U2, condamnait, en effet, l'accès à cette autre pièce. C'est près de celui-ci qu'avait été découverte une galette de pain⁵⁷.

Dans la partie nord (fig. 6 et 7), une cloison de torchis, matérialisée par de l'argile rubéfiée, marquait la limite orientale de la pièce. Elle devait s'appuyer sur des blocs de brèche fixés à intervalle régulier et certainement déplacés à cette occasion. Cet espace servait clairement de pièce d'habitat, puisqu'un foyer, constitué d'une sole de briques de remploi, s'adossait à la cloison est



Fig. 7 : Angle nord de l'habitat 1 (V^e s.) en P3.

Emplacement du foyer au centre, traces des poutres à gauche et cloison extérieure à droite (cliché S. Lebreton).

(fig. 6). Le sol était rechapé par plusieurs couches de la même argile jaune que celle utilisée pour les rampes d'accès. Plus à l'est, de l'autre côté de la cloison de torchis, une aire, peu soignée et isolée, a pu servir d'espace de travail, sans doute extérieur.

Rappelons, pour finir, que les enduits peints de la seconde phase thermique étaient alors encore en place. Ils étaient certes déjà bien abîmés⁵⁸, mais n'ont dû tomber qu'au moment du second grand incendie survenu entre 445 et 480 p.C.

2.2. La seconde phase de réoccupation (c. 480-c. 520 p.C.)

Bien qu'a priori plus courte que la précédente – elle ne concerne qu'une ou deux générations – cette seconde phase de réoccupation s'articule en deux étapes chronologiques bien différenciées. Conditionnée par la rupture violente que représente l'incendie de la seconde moitié du V^e s., elle se singularise de la période précédente par les transformations architecturales et fonctionnelles qu'ont dû subir certaines salles, mais également par l'enrichissement notable de leurs habitants et l'amélioration des techniques de construction.

54. Le nombre n'est néanmoins pas comparable aux zones de stockage de Sv1 et Vc (Lebreton *et al.* 2000, 53).

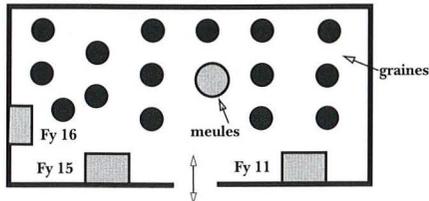
55. Ceux-ci sont actuellement en cours d'étude (Lebreton *et al.* 2000, 28 et 35).

56. Ces graines occupent une superficie de 1,50 m² et faisaient partie d'un ensemble d'au moins huit sacs différents (Hourcade *et al.* 1998, 32, 34-35 ; Hourcade *et al.* 1999, 50 ; Lebreton *et al.* 2000, 121).

57. Hourcade 1999, 174-175.

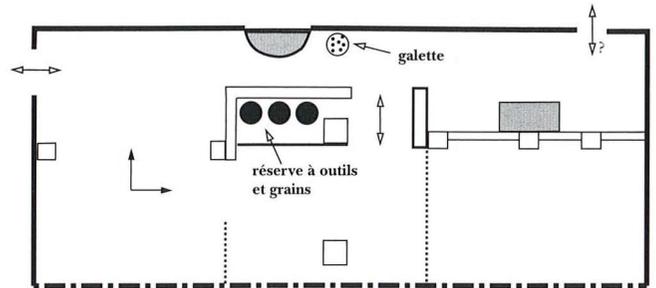
58. Bujard 2000, 94 et Hourcade 1999, 174.

EX-SALLE DE SERVICE Sv 1



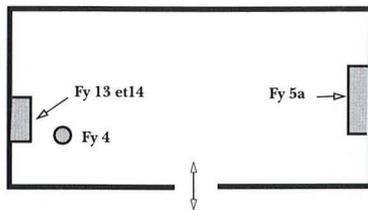
Phase 1. Grenier de l'habitat 1

EX-PALESTRE HYPOSTYLE P 3

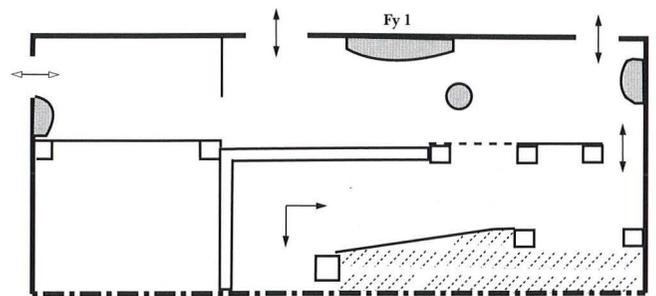


Première moitié du V^e s. p.C.

Phase 1. Habitat et entrepôt

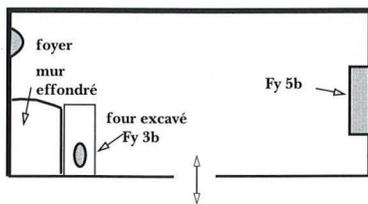


Phase 2a. Habitat

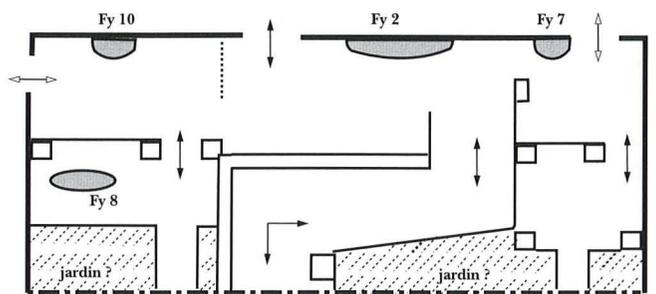


Seconde moitié du V^e s. p.C.

Phase 2a. Habitat



Phase 2b. Habitat



Fin V^e - début du VI^e s. p.C.

Phase 2b. Habitat

Fig. 8 : Évolution des réoccupations des salles Sv1 et P3 (échelle Ca 1/200).

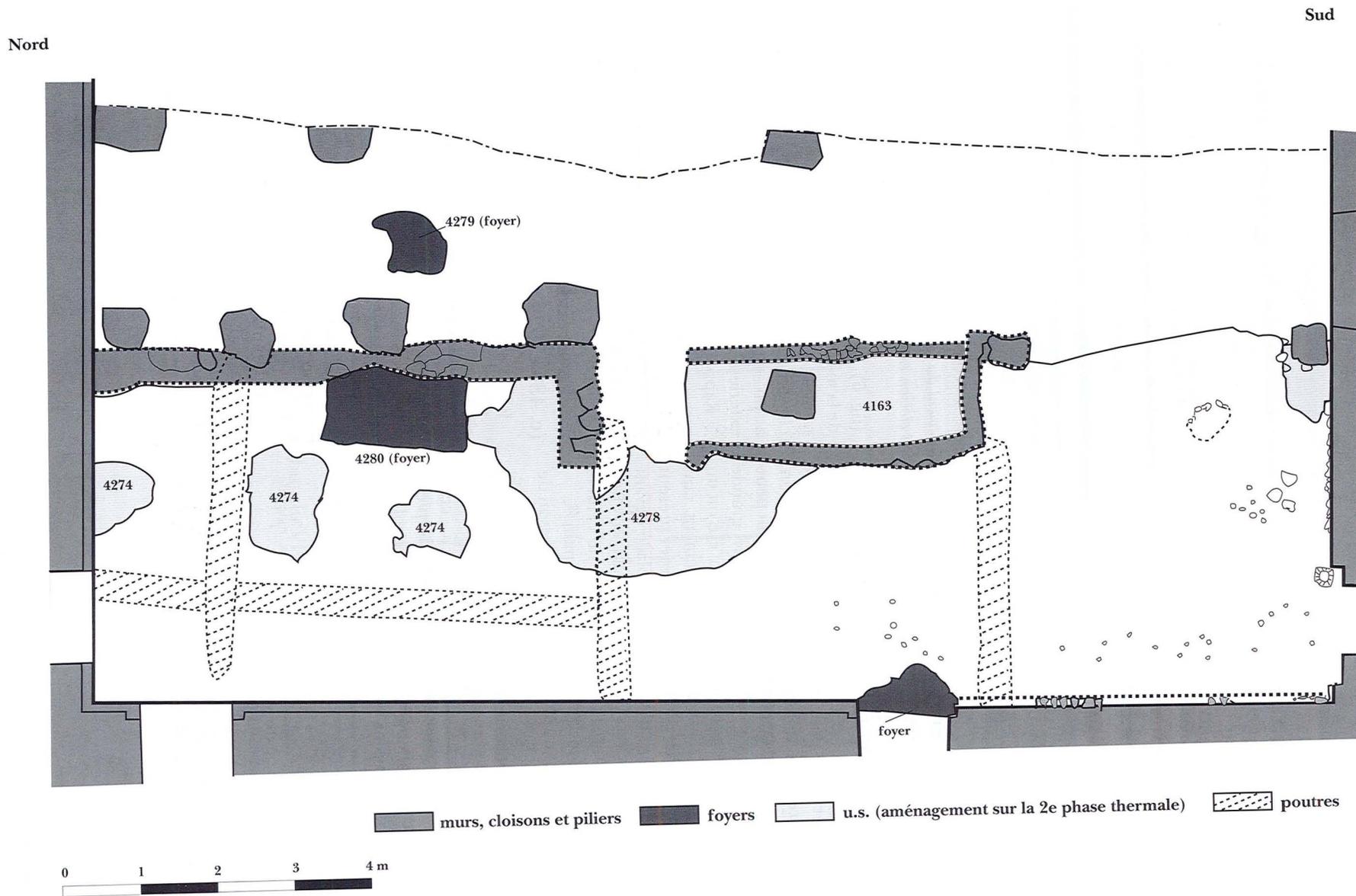


Fig. 6 : Plan de la première réoccupation de l'ex-palestre hypostyle P3.

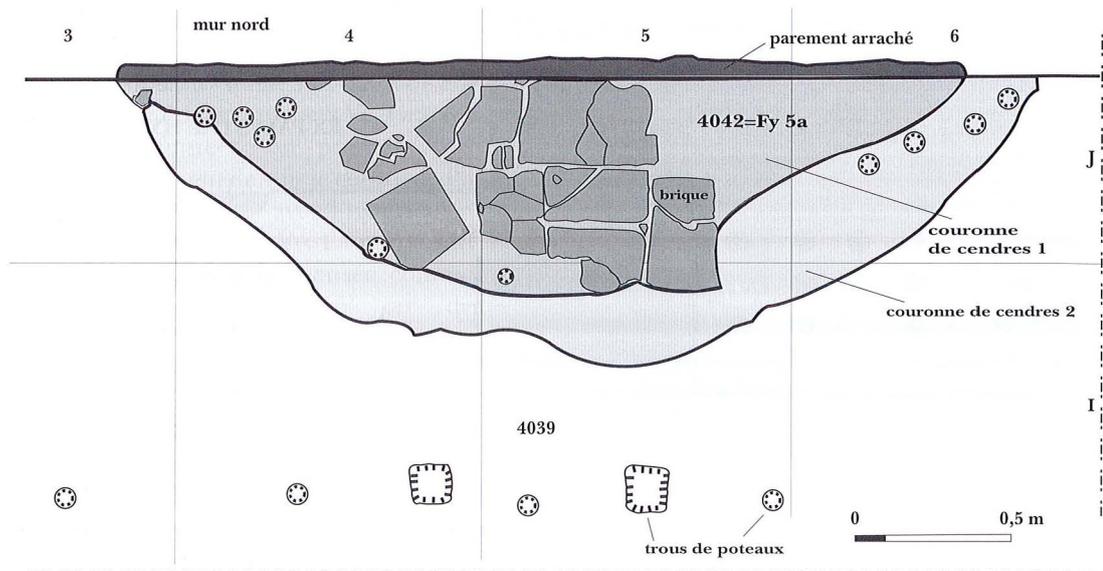


Fig. 9 : Salle Sv1. Réoccupation 2a : foyer mural nord (Fy 5a = 4042) de l'habitat.

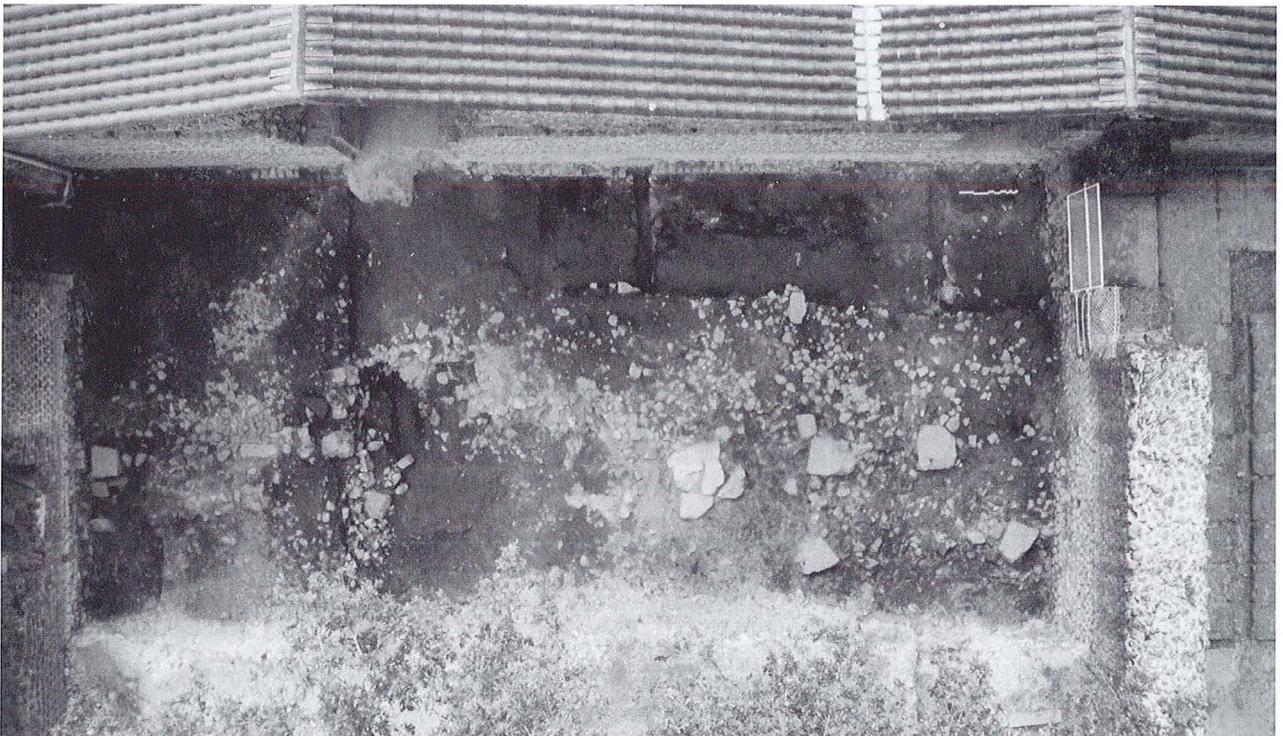


Fig. 10 : Vue aérienne de l'habitat 2 (fin V^e-début VI^e s.) en P3
(cliché Héritech-Archéo).

Rappelons pourtant que, même si les interventions archéologiques anciennes ont bien souvent oblitéré de façon importante et irréversible les niveaux concernés et donc fortement altéré notre connaissance actuelle du site, il semble que l'implantation humaine à l'intérieur de l'ancien bâtiment thermal soit restée sensiblement la même. Nous n'avons ainsi détecté aucune diminution ni extension de l'espace utilisé. Les zones périphériques ou marginales, définies lors de la première réoccupation, semblent ainsi être restées inoccupées. Parallèlement, tout indique que le cœur de l'ancien édifice public a gardé sa structure de hameau. Il ne s'agit pas pour autant d'une reconstruction à l'identique des précédentes structures, puisque le plan général du hameau a pu subir quelques légères transformations. On sait ainsi, par exemple, que l'accès entre les anciennes salles P3 et D/U2 a été réouvert, permettant alors la communication entre ces deux espaces. Il est fortement possible que ce dernier – D/U2 – ait alors été une sorte de petite cour intérieure, accessible depuis les maisons installées en P3, Tc2, F2. De plus, toutes les structures pour l'instant mises au jour semblent être des habitats et l'on n'en connaît aucune qui puisse être comparée aux zones de stockage de grains, si caractéristiques de la première phase de réoccupation.

A une échelle plus fine, nombreuses sont, à l'intérieur des habitats eux-mêmes, les restructurations qui ont été effectuées (fig. 8). Elles sont évidemment les conséquences de l'incendie décrit plus haut, mais on ne doit pas pour autant rejeter l'hypothèse qu'elles pourraient également s'accompagner du changement d'identité des occupants de l'édifice.

Les premiers habitats de la seconde phase de réoccupation

Lors de la première étape de cette seconde phase de réoccupation, la salle Sv1 est certainement celle qui a subi les plus grandes modifications (fig. 8). La transformation la plus spectaculaire concerne l'abandon de sa fonction de stockage et son aménagement en zone d'habitat. Même si les dimensions de la pièce restent identiques (70 m²), comme le prouve

l'installation d'une sablière basse au-dessus de la cloison orientale antérieure, son organisation spatiale change totalement (fig. 3 et 4). La partie nord de la pièce est occupée par un espace qui s'organise autour d'un grand foyer mural, dont la sole formée de briques de remploi et les couronnes de cendres couvrent près de 2,50 m² (fig. 9). Il est protégé par un pare-feu parallèle au mur, en matériaux légers et périssables, dont subsiste la trace des trous de piquets. Au sud de la salle, le schéma est relativement identique, avec la présence d'un foyer sur sole de briques, plus petit que le précédent, associé à un cendrier qui lui fait face, à un peu plus d'1 m, au nord. L'accès à cette maison, ou système de pièces, se faisait vraisemblablement depuis l'est par une porte centrale qui a dû être détruite, comme la précédente, par la tranchée moderne. Elle permettait de communiquer avec un autre espace d'habitat, dont quelques niveaux de sol ont été repérés, plus à l'est.

En P3, l'habitat qui a été aménagé sur les débris égalisés de la couche d'incendie est légèrement plus grand que le précédent (fig. 8 et 10). Il occupe désormais près de 95 m², dont 80 habitables, puisqu'un remblai de pierres a été apporté au centre, au-dessus de l'ancienne rampe d'accès. Cette maison est associée, vers l'est, à des couches de remblais très riches en matériaux organiques, qui pourraient être des niveaux de jardin, extérieurs (fig. 8 et 10). A l'intérieur de l'habitat, la réutilisation ou le déplacement des piliers de la phase thermique et l'aménagement de cloisons légères en torchis ou sur sablière basse, permettent d'en connaître le plan. Il se décompose en trois pièces voisines, situées contre le grand mur ouest et un espace semi-ouvert au nord-est. L'accès à la maison, même s'il se fait toujours depuis un couloir creusé dans les débris des phases antérieures, au centre de P3, a été transformé. Il s'agit d'une rampe en coude, protégée par une sorte de porche sous auvent de 9 m², qui conduit à la porte d'entrée de la demeure, située dans l'angle nord-est de celle-ci. On accède ensuite à un ensemble de trois pièces distinctes, qui occupent respectivement, du nord au sud, 20 m², 35 à 40 m² et environ 25 m². Couvertes d'un sol de mortier ou de fragments de briques et de tuiles de remploi (fig. 10), elles

possèdent toutes un foyer mural, sans sole de briques, mesurant en moyenne 1,60 m de long sur 0,90 m de large. Dans la première pièce, vraisemblablement la cuisine, le foyer se situe le long du mur nord et, dans la troisième, on a pu le repérer le long du mur sud. Dans la pièce principale, au centre, un grand foyer aménagé le long de la paroi ouest est même complété par un cendrier, situé à plus d'un mètre en face de lui. Il était entouré d'une petite structure de travail (appentis, métier à tisser ?), dont l'existence est confirmée par la présence de multiples trous de piquets, ainsi que d'une meule à bras en granite.

Un réaménagement des habitats de la seconde phase de réoccupation

À l'extrême fin du ^ve s. p.C. ou au tout début du siècle suivant⁵⁹, les habitats aménagés dans l'ancien édifice thermal de Longeas ont dû subir une nouvelle transformation. Les modifications apportées aux structures, quoique légères, nous ont conduit à y voir une nouvelle étape de l'histoire de la réoccupation, puisqu'elles se caractérisent par l'installation de nouveaux sols plus soignés, de foyers d'un nouveau type et d'un mobilier plus riche (fig. 8). De plus, ces transformations, même si leur contemporanéité n'est pas absolue, semblent toucher à la fois P3 et Sv1, ce qui prouve ainsi une fois encore l'importance des liens qui unissent ces deux zones. La continuité d'organisation de l'espace avec l'étape précédente est pourtant évidente et nous pensons donc qu'il ne faut pas chercher à y voir autre chose qu'un simple réaménagement.

C'est encore en Sv1 que l'évolution est la plus sensible. La chute, peut-être provoquée, d'un pan de mur dans l'angle sud-est de la pièce (fig. 8 et 11), a entraîné un réaménagement de cette partie de l'habitat et s'est accompagnée de l'installation d'un sol de mortier soigné sur l'ensemble des 70 m² occupés. Coté à 216,90/95 m, ce sol, installé sur un hérisson de moellons réemployés,

porte les traces de quelques aménagements de cloisons légères. Il convient ainsi certainement de distinguer la partie sud-ouest de l'habitat de sa voisine sud-est (fig. 11). La première, pourvue d'un petit foyer mural installé dans la "niche" du mur sud, couvre au moins 10 m². Elle communique vraisemblablement, à l'est, avec l'espace occupé par le mur effondré, évoqué plus haut, contre lequel a été aménagé un couloir, de près de 4 m de long et d'1 m de large. Creusé dans le cendrier du foyer de la phase précédente, son extrémité orientale est occupée par un petit four/foyer interprété comme un four excavé (fig. 11 et 12). Installé quelque 0,40 à 0,60 m en contrebas des niveaux environnants, il s'ouvre par une bouche d'environ 0,25 m de largeur et sa chambre, délimitée par des parois d'argile ou de briques de remploi, mesure presque 0,60 m de diamètre. La présence de graines carbonisées dans la fosse de service prouve qu'il s'agit d'une installation essentiellement domestique⁶⁰. Elle est d'ailleurs associée à quelques fragments de meule, découverts immédiatement au nord. De l'autre côté de la tranchée moderne, un grand foyer mural se superpose, le long du mur nord, au foyer de la phase antérieure. Il est associé à une structure empierrée grossièrement circulaire qui pourrait avoir servi de support à une meule ou un élément de ce type. Plus à l'est, la persistance d'une cloison et la superposition de plusieurs couches d'occupation montrent que le reste de la salle Sv1 continue d'être utilisé (fig. 3 et 4).

En P3, les aménagements sont plus simples (fig. 10). Dans la partie sud-est, à l'extérieur de l'habitat, un auvent de 3 m² a été ajouté, afin de protéger un grand foyer en partie excavé (fig. 8). L'entrée de la maison, au nord-est, a également été restructurée par le réaménagement du porche à colonnade de l'étape précédente. À l'intérieur, seules la position et la taille des foyers ont changé. Ces derniers sont désormais tous adossés au mur ouest, mais ne reposent sur aucune sole de briques. C'est dans le niveau d'occupation lié au foyer de la pièce centrale qu'a été mise au jour une monnaie fourrée wisigothique – une fine pellicule

59. La découverte d'une imitation d'un *tremissis* de Majorien (fig. 13), frappe wisigothique de Gaule vers 457-461 p.C., permet de proposer la date de c. 460 comme TPQ. Une datation radiocarbone réalisée sur des charbons provenant d'un des foyers de cet état (Ly-9581=1605±30 BP) permet, quant à elle, d'avancer la date de 535 p.C. comme TAQ.

60. Formes et fonctions de ces structures discutées dans Guadagnin 1988, 242-249 et Van Ossel 1992, 151-152.

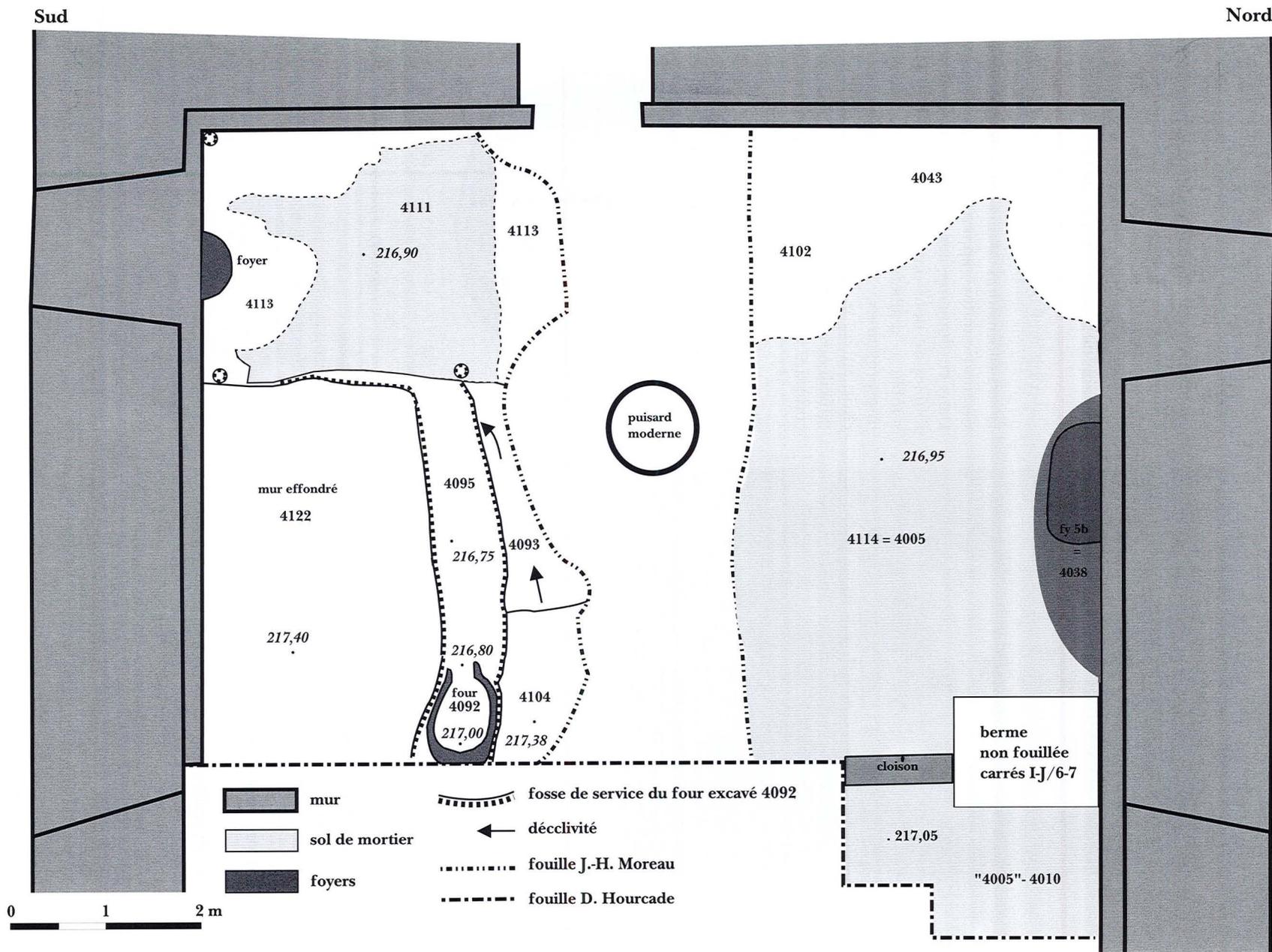


Fig. 11 : Plan de la réoccupation de l'ex-salle de service Sv1 : habitat 2b.



Fig. 12 : Four/foyer excavé (fýð) de l'habitat 2b (début du VI^e s.) en Sv1 (cliché D. Hourcade).

d'or recouvre la pièce de bronze (fig. 13). Il s'agit d'une frappe de Gaule, vers 457-461 p.C., imitant un *tremissis* de Majorien, de 14 mm de diamètre et 1,122 g (RIC X).

Quelque temps après, il semble que les habitats repérés en Sv1 et P3 aient été progressivement abandonnés et que leurs matériaux de construction aient été en partie récupérés. Ils ont en effet servi de dépotoirs durant la première moitié du VI^e s. p.C., avant que ne s'effondrent les derniers murs du bâtiment du Haut Empire encore en élévation.

3. PERSPECTIVES D'INTERPRÉTATION

Afin de proposer quelques éléments d'interprétation des structures mises au jour et de l'évolution du bâtiment au moment de sa réoccupation, il convient de comprendre un peu mieux le contexte régional entre la fin du IV^e s. et

le début du VI^e s. Période méconnue en raison de la pauvreté des sources, les historiens semblent avoir pris pour habitude de passer outre cette difficulté en insistant à la fois sur le processus de christianisation et sur les rapports conflictuels entre pouvoirs wisigoth et franc et acteurs gallo-romains de l'Aquitaine première⁶¹.

La question de la christianisation se révèle être un problème sensible dans le cadre de l'étude de la transformation d'un bâtiment thermal, à vocation curative, appartenant à un sanctuaire. Dans ce domaine, les dernières campagnes de fouilles ne nous ont livré aucun indice. Il nous semble d'ailleurs que les anciennes interprétations, tentant à montrer une christianisation du site dès le III^e s. ou le IV^e s., sont difficilement tenables⁶². Tout indique au contraire une date plus tardive. Dans son étude



Fig. 13 : Tremissis en or de Majorien. Frappe wisigothique de Gaule, ca. 460 p.C. (cliché D. Hourcade).

61. Les études régionales sur cette période sont rares et d'inégales valeurs. Nous pouvons citer : Rouche 1979 ; *Romains* 1989 ; Perrier 1989 ; Aubrun 1981. Sur Chassenon, on ne peut s'appuyer que sur les travaux de Berland 1993 et Moreau s.d.

62. Berland 1993, 32. L'auteur, reprenant les hypothèses de J.-H. Moreau, évoque des statues, retrouvées dans les caniveaux et les égouts, décapitées ou dégradées. Ce serait la marque "d'une destruction acharnée". Cet acte, selon lui iconoclaste, est daté d'après J.-H. Moreau de la fin du III^e s ou du IV^e s. par la mise en relation avec la tradition hagiographique de saint Martial (Moreau s.d., 12-13). Il est important de préciser, qu'à notre connaissance, seuls trois fragments de statues ont été retrouvés dans les égouts périphériques des thermes. Les marques de martelage semblent discutables et leur raison d'être difficilement interprétable. Pour plus de précision sur la nature des statues, voir Vernou 1993, 91.

sur le diocèse de Limoges, M. Aubrun rappelle que "le christianisme n'est vraiment connu par les sources qu'au V^e s." ⁶³. De son côté, B. Barrière souligne l'importance de la Vienne comme vecteur de l'évangélisation en milieu rural, en liaison avec les voies de communication, entre le V^e s. et le VI^e s. ⁶⁴. A Civaux, en aval et à l'ouest de Chassenon, la plus ancienne inscription chrétienne est datée de la fin du IV^e s. ou du début du V^e s. ⁶⁵. De plus, le témoignage de Grégoire de Tours (*In gloria confessorum*, 100-103) nous rapporte le succès, au milieu du VI^e s., du pèlerinage effectué sur l'ermitage de saint Amand et de son disciple Junien, au lieu-dit *Comodoliacum*. Ce site est implanté sur l'actuelle commune de Saint-Junien, à seulement 10 km à l'est de Chassenon. Cet extrait est régulièrement cité par les chercheurs contemporains, en raison de la singularité des miracles décrits sur le tombeau de saint Junien. Les aveugles y auraient retrouvé la vue, les paralytiques la santé. Certains auteurs utilisent ce texte afin de montrer que ce nouveau lieu de culte concurrencerait les anciens thermes à destination thérapeutiques de Chassenon ⁶⁶. Il s'agirait alors, selon eux, d'une parfaite illustration de la lutte du christianisme naissant contre les derniers soubresauts du paganisme. On ne peut raisonnablement pas accepter cette hypothèse qui ne fait que suivre, différemment, l'esprit hagiographique des sources utilisées ⁶⁷. En

restant très prudent, on peut en revanche évoquer l'idée d'une *translation*, entre Chassenon et Saint-Junien, de fonctions qui dépasseraient le seul cadre de la religion. C'est l'aspect que nous voudrions développer à présent.

Il est à noter qu'entre le IV^e s. et le début du VI^e s., l'agglomération secondaire de *Cassinomagus* se situe sur une zone frontalière. Malheureusement, le tracé des délimitations et leurs éventuelles modifications sont largement ignorés pour cette période ⁶⁸. De par son passé, le *vicus* se tient, tout d'abord, à l'extrémité occidentale du territoire de la cité des Lémovices au contact des cités voisines (Pictons, Santons, Pétrucos). De ce fait, il est placé, depuis le Bas Empire, à proximité de la délimitation administrative séparant l'Aquitaine première de l'Aquitaine seconde. Par ailleurs, il est possible que l'élévation d'Angoulême au rang de cité à la fin du III^e s. ou au IV^e s. modifie l'organisation de ce territoire dans ses marges. Mais plus encore, cet espace, de 418 aux environs de 469 ou 472, constitue une zone de front entre les régions contrôlées par les Wisigoths et l'Aquitaine première ⁶⁹. Enfin, les répartitions successives du *Regnum francorum* en 511 et en 524, entre les fils de Clovis, confortent l'image frontalière de cet ensemble géographique ⁷⁰.

C'est dans ce cadre que l'étude de la relation Chassenon / Saint-Junien peut se révéler fructueuse. Grégoire de Tours et la *Chronique de Maleu* (18-25) insistent, en effet, sur les liens existant entre les évêques de Limoges et l'établissement du mémorial du saint. Selon le chroniqueur, Amand aurait établi, à la fin du V^e s. p.C., son ermitage sur les domaines de l'évêque Ruricius (I), qui l'aurait d'ailleurs pris sous sa

63. Aubrun 1981, 86.

64. Barrière 1990, 133 : Amand et Junien à *Comodoliacum*/Saint-Junien (fin du V^e s., début du VI^e s.), Léonard à Noblat (VI^e s.), Psalmet à Eymoutiers (VI^e s.), Victurnien à Saint-Victurnien. Une version de la légende de saint Sylvain, considéré comme disciple de saint Martial de Limoges, raconte qu'après son martyre en Limousin son corps a été jeté dans la Vienne. Il s'échoue aux environs de Loubresac, emplacement d'un pèlerinage consacré au saint (Papinot 1990, 12-13).

65. Inscription d'Aeternalis et Servilla : Papinot 1989, 51-53 ; Camus 1989, 53, Boissavit-Camus 1990, 89-91.

66. Berland 1993, 36 ; Moreau s.d., 15. Soulignons que l'interprétation de ces deux auteurs pose un problème de cohérence chronologique propre à leurs explications. Les thermes auraient été, selon eux, christianisés au III^e s. ou au IV^e s. et abandonnés au cours du IV^e s. Or, les miracles réalisés sur le tombeau de saint Junien ne sont évoqués que dans le contexte de la seconde moitié du VI^e s. Signalons enfin que ce type de miracles sur les tombeaux des saints est fréquent, non seulement dans Grégoire de Tours, mais aussi dans les sources hagiographiques en général. Voir par exemple Pietri 1991 et 1997 ; Prévot 1997.

67. Voir Duval 1990 ; Picard 1990.

68. On ne peut pas seulement s'appuyer sur les limites, postérieures, des diocèses comme le font certains auteurs.

69. Ruche 1979, 38-39. L'auteur estime que "bien qu'aucun texte ne le dise, les cités de l'Aquitaine première durent être occupées" à partir de 469, sauf l'Auvergne. Il est également possible qu'avant la date de 469, les Wisigoths empiétèrent déjà sur le territoire de l'Aquitaine première. L'utilisation du terme de province "d'Aquitaine première" ou "seconde" ne nous donne en fait qu'un cadre territorial théorique.

70. Ruche 1979, 52-54. En 511, Clodomir contrôle les territoires de Poitiers et de Bourges, Clotaire d'Angoulême, Thierry de Limoges. A la mort de Clodomir en 524, en plus du territoire de la cité d'Angoulême, Clotaire récupère celui de Poitiers.

protection. Plus tard, au début du VI^e s., Ruricius II préside lui-même aux obsèques de Junien et fait édifier, sur sa sépulture, une basilique, dans laquelle il se fait par la suite enterrer. Or, on connaît par ailleurs l'importance politique et territoriale de ce genre de gestes épiscopaux⁷¹. A Arles, par exemple⁷², l'évêque justifie l'extension du territoire de la cité par l'élévation de deux basiliques construites à la mémoire de saint Genès sur les deux rives du Rhône. Dès lors, le saint apparaît "comme le garant de l'unité territoriale de la cité".

Ne serions-nous pas, avec l'érection, par Ruricius II, d'une basilique sur la tombe de saint Junien, dans ce même cas de figure ? N'existerait-il pas une volonté, de la part du *sacerdos civitatis* limousin, de marquer de cette façon les limites de sa cité ? Les miracles décrits par Grégoire de Tours (guérison des aveugles et des paralytiques) rappellent effectivement ce qui pouvait être du domaine des anciens thermes curatifs de Chassenon⁷³. Ces indications porteraient à croire que Saint-Junien, sur l'autre rive de la Vienne, double peu à peu les attributions du *vicus* de Chassenon. Rappelons que les deux sites sont localisés à une dizaine de kilomètres l'un de l'autre. Ils sont, en outre, placés sur les berges opposées d'une même rivière navigable et sur deux axes routiers parallèles. La Vienne, coulant entre Chassenon et Saint-Junien, n'a-t-elle pas été utilisée pendant un temps comme une démarcation possible et facilement repérable entre deux espaces politiques distincts ? L'hypothèse d'un déplacement de frontière, ou

de la présence de zones mal définies, pourrait donc être envisagée en raison de la situation politique du V^e s.⁷⁴.

Mais en l'état actuel des connaissances, nous ne pouvons savoir si Chassenon appartenait encore au territoire de la cité de Limoges ou si l'agglomération dépendait, pour un temps, du ressort d'Angoulême. Gardons simplement en mémoire ce contexte de marge entre deux entités politiques, ainsi que l'idée d'un possible doublon entre Chassenon et Saint-Junien.

Nous voudrions terminer cette mise en perspective en revenant un instant sur les résultats des fouilles. Quatre données attirent notre attention.

1- La transformation de la vocation thermale de l'édifice et sa réoccupation s'inscrivent dans un cadre chronologique bien précis (début du V^e s. au début du VI^e s.), qui correspond à la fixation d'une zone-frontière avec le pouvoir wisigoth.

2- Les modifications de la fonction première des thermes interviennent sans phase de transition et sans destruction préalable du bâtiment. Cette transformation paraît volontaire et semble concerner la totalité de la construction⁷⁵.

3- Lors des deux phases de réoccupation (fig. 8), il n'est pas question d'une réutilisation d'un édifice déjà en ruine, mais bien d'une continuation de l'occupation de cette construction sous une autre forme⁷⁶.

4- La première période de réoccupation est interprétée, en l'état actuel des résultats, comme un niveau d'habitation. Il s'agirait de plusieurs habitats juxtaposés et associés pour chacun à des salles de stockage. L'activité essentielle est donc agricole. Il est clair que l'on a ainsi transformé le milieu traditionnel du bâtiment en en changeant la fonction. Alors que les thermes étaient intégrés

71. Beaujard 1991 et Prévot 1997.

72. Pietri 1997, 355-357.

73. Rappel des ex-voto découverts sur les thermes dans Vernou 1993, 91. B. K. Young pense que la fixation des premiers lieux de culte chrétiens a pu constituer un réseau parallèle et juxtaposé à celui des anciens sanctuaires. Ils ne se surimposeraient pas systématiquement en assurant la continuité de l'occupation. Notre hypothèse, d'après cette lecture, serait donc à nuancer (Young 1997). Cependant dans le cas de Chassenon et de Saint-Junien, nous avons bien l'impression d'avoir affaire à un dédoublement de fonctions (qui ne serait pas seulement religieuses). Ainsi ces sites sont placés sur deux voies bien connues pour la période romaine. Ces deux axes sont situés parallèlement de chaque côté de la Vienne. Saint-Junien a dû profiter de sa position sur la voie nord, puisque l'itinéraire septentrional devient le plus usité, comme le montrent les sources médiévales postérieures, au détriment de l'ancienne route sud (Clapham 1990 ; Barrière 1990, 130-132 ; Desbordes 1995, 103-104, 111 et 120).

74. M. Rouche évoque des modifications de territoires de cités sous les Mérovingiens à partir de l'œuvre de Grégoire de Tours. "Ces démembrements de cités anciennes se passèrent mal et l'on revint à l'ancien système" (Rouche 1997, 180).

75. Les rapports de fouilles des précédents fouilleurs parlent bien à différents endroits des thermes de réaménagements postérieurs. Voir le résumé dans Vernou 1993, 90-92 et 99-100.

76. Pour ces problèmes de réutilisation de bâtiments antiques au haut Moyen Âge, voir en particulier Lorren et Périn 1997, 101.

dans le contexte urbain ou périurbain de l'agglomération secondaire, les phases de réoccupation appartiennent à un contexte rural⁷⁷.

La transformation de cet édifice thermal évoque, bien évidemment, l'idée d'une modification de son statut, voire de sa représentation, et pose des problèmes quant à la signification d'un tel geste. Nous serions tentés d'y voir la privatisation d'un bâtiment appartenant à un domaine public. Il est certain, en tout cas, que les terres de l'ancien sanctuaire, ou au moins une partie d'entre elles, changent elles-mêmes de destination. M. Rouche⁷⁸ parle pour cette époque de la survivance de la pratique de la *possessio*⁷⁹. On peut légitimement se demander si la physionomie des structures mises au jour dans les anciens thermes ne refléterait pas ce type de situation. Si l'ensemble des thermes est occupé, ce qui semble être le cas pour les deux phases, cette implantation concernerait une communauté importante⁸⁰. Nous pourrions alors parler d'un hameau ou d'un ensemble autonome d'habitats pour chacune des deux étapes de réoccupation. Le mobilier nous renseigne enfin sur l'état de cette population. Il apparaît ainsi que les nouveaux occupants connaissent une certaine aisance matérielle⁸¹. Cela conforterait l'idée d'une implantation volontaire de personnes au moment de la transformation des lieux et non pas celle d'une récupération d'une construction en voie d'abandon.

En raison du caractère public des thermes, du changement de ses attributions sans violence apparente et sans longue phase de transition, nous pourrions suggérer que cette rupture, voulue, émane d'une autorité politique et civique.

Mais, si tel est le cas, nous n'en connaissons, pour l'instant, ni la nature, ni l'origine.

Interpréter plus avant cette évolution paraît difficile. Il semble cependant désormais acquis qu'il ne faut pas comprendre la rupture du début du V^e s. comme une conséquence directe du christianisme, où l'on aurait cherché à dégrader le souvenir de l'ancien sanctuaire thérapeutique. La christianisation des lieux de culte gallo-romains est, en effet, perçue comme un phénomène beaucoup plus complexe dans son processus⁸². De plus, dans le cadre de la réoccupation des Thermes de Longeas, on assiste à la fois à l'aménagement d'un édifice unique en un hameau multicellulaire ; au passage d'un univers urbain, ou semi-urbain, à un espace rural et surtout à la transformation d'un bâtiment public en un lieu privé ou privatisé. Il est, ainsi, bien plus probable que l'on ait tenu à peupler, au V^e s. p.C., une zone frontalière devenue sensible, en modifiant la fonction d'un bâtiment, à l'origine public et religieux, qui avait dû perdre, au cours du IV^e s., sa principale raison d'être.

L'abandon définitif du site au début du VI^e s. est tout aussi problématique. Ce choix semble, là encore, volontaire, voire politique. Aucune trace d'incendie ni d'action destructrice n'a, en effet, été détectée. Au moment de son abandon, la majeure partie de l'édifice devait toujours être en bon état, même si certaines salles fouillées avaient été transformées, pour un temps, en dépotoir. L'effondrement ultime des murs n'étant alors qu'une conséquence et non la cause, de l'abandon du site.

Les facteurs qui avaient présidé, un siècle plus tôt, à la conversion des thermes en un hameau

77. Définition du terme "établissements ruraux" dans Van Ossel 1990, 39.

78. Rouche 1979, 229-230.

79. Dans ce système d'exploitation agricole, les *possessores* reçoivent le droit de s'installer sur des terres publiques, moyennant le paiement d'une redevance portant sur l'*ager* mis en culture.

80. Cette communauté pourrait comprendre environ une centaine de personnes réparties sur un peu moins de 0,5 ha. On peut, en effet, vraisemblablement évaluer la densité d'occupation des habitats de 80 à 100 m² à dix personnes environ. Il ne s'agit bien évidemment ici que d'une approximation, les salles n'ayant sans doute pas toutes été utilisées comme habitat.

81. Artisanat métallurgique, production céréalière, consommation importante de viande et de coquillages, possession d'outils en fer en abondance, bijoux, monnaies (dont une en or, fig. 13) (Hourcade *et al.* 1999, III-1-19 et Lebreton *et al.* 2000, 91-110). Pour les fouilles anciennes, voir le résumé du mobilier découvert dans Vernou 1993, 91-92 et 99-100.

82. Young 1997.

avaient-ils disparu au début du VI^e s. ? Peut-on imaginer que la désertion de cet espace habité soit due à un mouvement, spontané ou organisé, de regroupement de la population autour du lieu de culte paroissial ? Les “thermes”, trop éloignés de celui-ci, auraient donc été abandonnés au profit des structures implantées sous le bourg actuel⁸³.

Seule l'étude minutieuse du mobilier mis au jour et des données d'ordre paléoenvironnemental qui en découlent, ainsi que la poursuite de la fouille dans les salles préservées, en particulier sous la route actuelle à l'est du site, pourront nous apporter davantage d'éléments d'information.

83. Rappelons rapidement l'hypothèse de M. Aubrun (1981, 295-297). L'auteur pense que Chassenon a pu être un chef-lieu de paroisse au haut Moyen Age. Pour sa démonstration, il s'appuie sur le statut antique de l'agglomération : un *vicus* ; sur la mention au XI^e s. de *Cassonemense* comme vicairie (cartulaire Saint-Étienne de Limoges, n° 19, 44-45 ; cartulaire Saint-Pierre d'Angoulême, n° 29, an. 940) ; et sur le vocable “Saint-Jean-Baptiste” donné à l'église paroissiale. “Ce vocable suppose établir l'existence d'un baptistère (...) peut-être discutable mais réaliste pour d'anciens *vici*” (Aubrun 1981, 297). Selon cette opinion, Chassenon aurait suivi la même évolution que Civaux (voir Boissavit-Camus 1990, 85-92). Cette hypothèse, intéressante, demanderait à être vérifiée, en particulier par des fouilles sur d'autres secteurs de l'agglomération. Sur les problèmes de l'évolution de paroisses et des liens entre *vici* et paroisses, voir Périn & Reynaud 1990 (point de vue historiographique).

BIBLIOGRAPHIE

- Aubrun, M. (1981) : *L'ancien diocèse de Limoges des origines au milieu du XI^e s.*, Clermont-Ferrand.
- Aupert, P., M. Fincker et Fr. Tassaux (1995) : “Agglomérations secondaires de l'Aquitaine atlantique”, in : *Villes et campagnes en Gaule romaine, 120^e congr. nat. soc. hist. scient.*, Aix-en-Provence, 45-69.
- Aupert, P. et D. Hourcade (1997) : “L'alimentation en eau des thermes de Chassenon”, *Bull. de la soc. archéol. et hist. du Limousin*, 125, 419-424.
- Balmelle, C., C. Petit-Aupert et Ph. Vergain (2001) : “Les campagnes de la Gaule du Sud-Ouest aux IV^e et V^e siècles”, in : Ouzoulias *et al.* 2001, 201-226.
- Barraud, D. et L. Maurin (1996) : “Bordeaux au Bas-Empire. De la ville païenne à la ville chrétienne (IV^e-VI^e s.)”, *Aquitania*, 14, 35-53.
- Barrière, B. (1990) : “Itinéraires médiévaux : du Limousin à l'Aquitaine”, in : *Les moyens de communication en Limousin de l'Antiquité à nos jours*, Travaux d'Archéologie Limousine Suppl. 1, Limoges, 121-142.
- Baudot, R.P. et R.P. Chaussin (1935-1959) : *Vies des saints et des bienheureux selon l'ordre du calendrier, avec historique des fêtes*, Paris.
- Beaujard, B. (1991) : “Cités, évêques et martyrs en Gaule à la fin de l'époque romaine”, in : *Les fonctions des saints dans le monde occidental (III^e-XIII^e s.)*, 175-191.
- Berlan, A. (1993), *Chassenon d'hier et d'aujourd'hui*, Sté des amis de Chassenon.
- Boissavit-Camus, B. (1990) : “Les temps médiévaux : cohabitation des hommes, des morts et de leur Dieu”, in : Boissavit-Camus *et al.* 1990, 85-108.
- Boissavit-Camus, B., J.-Cl. Papinot et J.-P. Pautreau (1990) : *Civaux, des origines au Moyen Âge*, Poitiers.
- Bujard, S. (2000) : “Les enduits peints du gymnase nord”, in : Lebreton *et al.* 2000, 94-100.
- Camus, M.-Th. (1989) : “Civaux”, in : *Romains et Barbares entre Loire et Gironde IV^e-XI^e s.* 1989, 53.
- Clapham, J.-P. (1990) : “Un itinéraire antique sur la rive nord de la Vienne”, in : *Les moyens de communication en Limousin de l'Antiquité à nos jours*, Travaux d'Archéologie Limousine Suppl. 1, Limoges, 63-67.
- Desbordes, J.-M. (1995) : *Voies romaines en Limousin*, Travaux d'Archéologie Limousine Suppl. 3, Limoges.
- Dez, G. (1976) : “Les siècles de romanisation”, in : E. R. Labande, *Histoire du Poitou, du Limousin et des Pays charentais*, Toulouse, 51-89.
- Duval, N. (1990) : “La christianisation de la Gaule et la recherche archéologique”, in : *Archéologie de la France* 1989 (reéd. 1990), 381-387.
- Grégoire de Tours et l'espace gaulois (1997) : Actes du congrès international de Tours (Tours, 3-5 novembre 1994), *Revue archéologique du Centre de la France*, 1, Tours.
- Guadagnin, R., éd. (1988) : *Un village au temps de Charlemagne. Moines et paysans de l'abbaye de Saint-Denis du VI^e s. à l'An Mil*, Paris.

- Guyon, J., B. Boissavit-Camus et V. Souilhac (1996) : "Le paysage urbain de l'Antiquité tardive (IV^e-VI^e s.) d'après les textes et l'archéologie", *Aquitania*, 14, 9-18.
- Hourcade, D. (1999) : "Les thermes de Chassenon (Charente) : l'apport des fouilles récentes", *Aquitania*, 16, 153-177.
- (2000) : "Thermes de Chassenon (16), occupation et réoccupation", *L'Archéologue*, 46, février-mars 2000, 73-74.
- Hourcade, D., J.-P. Bost, G. Lintz, V. Matteredne, Ph. Poirier et B. Szepertyski (1998) : *Thermes de Chassenon 1998, fouilles programmées triennales, rapport de la première campagne*, SRA Poitiers.
- Hourcade, D., S. Lebreton, J.-P. Bost, S. Bujard, G. Lintz, V. Matteredne et Ph. Poirier (1999) : *Thermes de Chassenon 1999, fouilles programmées triennales, rapport de la deuxième campagne*, SRA Poitiers.
- Lebreton, S., D. Hourcade, J.-P. Bost, S. Bujard, G. Lintz, V. Matteredne et D. Vivent (1999) : *Thermes de Chassenon 2000, fouilles programmées triennales, rapport de la troisième campagne*, SRA Poitiers.
- Les fonctions des saints dans le monde occidental (III^e-XIII^e s.)* (1991) : Actes du colloque organisé par L'École Française de Rome (Rome, 27-29 octobre 1988), collection de l'EFR, 149, Rome.
- Lorren, Cl. et P. Périn, éd. (1995) : *L'Habitat rural du haut Moyen Âge (France, Pays-Bas, Danemark et Grande-Bretagne). Actes des XIV^e Journées Internationales d'archéologie mérovingienne (Guiry-en-Vexin et Paris, 4-8 février 1993)*, Paris.
- Lorren, Cl. et P. Périn (1997) : "Images de la Gaule rurale au VI^e s.", in : *Grégoire de Tours et l'espace gaulois* 1997, 93-109.
- Loustaud, J.-P. (1988) : "Les thermes de la place des Jacobins à Limoges", *Aquitania*, 6, 81-124.
- (2000) : *Limoges antique*, Travaux d'Archéologie Limousine Suppl. 5, Limoges.
- Moreau, J.-H. (s.d.) : *Cassinomagus, Chassenon en Charente*, Saint-Junien.
- Ouzoulias, P., C. Pelletier, C. Raynaud, P. Van Ossel et P. Garmy, éd. (2001) : *Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité. Actes du colloque de Montpellier (11-14 mars 1998)*, Antibes.
- Papinot, J.-Cl. (1989) : "Civaux", in : *Romains et Barbares entre Loire et Gironde IV^e-X^e s.* 1989, 51-53.
- (1990) : "De la légende à l'histoire", in : Boissavit-Camus et al. 1990, 11-34.
- Romains et Barbares entre Loire et Gironde IV^e-X^e s.* (1989) : Catalogue de l'exposition organisée par le Musée Sainte-Croix (Poitiers, 6 octobre-28 février 1990), Poitiers.
- Périn, P. et J.-F. Reynaud (1990) : "Les premières églises et les origines de la paroisse dans les campagnes", in : *Archéologie de la France* 1989, rééd. 1990, 403-411.
- Perrier, J. (1989) : "L'Antiquité", in : L. Pérouas, *Histoire de Limoges*, Toulouse.
- Peytremann, E. (1995) : "Les structures d'habitat rural du haut Moyen Âge en France (V^e-X^e s.). Un état de la recherche", in : Lorren et Périn 1995, 1-20.
- Picard, J.-Ch. (1990) : "L'archéologie, les textes et les documents figurés", in : *Archéologie de la France* 1989, rééd. 1990, 389-391.
- Pietri, L. (1991) : "Culte des saints et religiosité politique dans la Gaule du V^e et du VI^e s.", in : *Les fonctions des saints dans le monde occidental (III^e-XIII^e s.)* 1991, 353-369.
- (1997) : "Grégoire de Tours et la géographie du sacré", in : *Grégoire de Tours et l'espace gaulois* 1997, 111-114.
- Poirier, Ph. (1999a) : *Anthracologie et environnement de la période gallo-romaine à la période médiévale en Poitou-Charentes*, Thèse de doctorat dactylographiée, Université Montpellier 2.
- (1999b) : "Architecture, combustibles et environnements des thermes de Chassenon : l'apport de l'anthracologie", *Aquitania*, 16, 179-181.
- Prévot, F. (1997) : "De la tombe sainte au sanctuaire : l'exemple de trois basiliques de Clermont d'après Grégoire de Tours", in : *Grégoire de Tours et l'espace gaulois* 1997, 209-216.
- Rouche, M. (1979) : *L'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes*, Paris.
- (1997) : "Entre *civitas* et *sedes regni* : Grégoire de Tours et les espaces politiques de son temps", in : *Grégoire de Tours et l'espace gaulois* 1997, 179-184.
- Sicard, S. (2001), *L'occupation du sol de l'antique agglomération de Cassinomagus (Chassenon, Charente)*, Mémoire de maîtrise dactylographié, Université de Poitiers.
- Van Ossel, P. (1992) : *Établissements ruraux de l'Antiquité tardive dans le nord de la Gaule*, Gallia Suppl. 51, Paris.
- Vernou, Chr. (1993) : *Carte archéologique de la Gaule, la Charente (16)*, Paris.
- Young, B.K. (1997) : "Que restait-il de l'ancien paysage religieux à l'époque de Grégoire de Tours?", in : *Grégoire de Tours et l'espace gaulois* 1997, 239-250.